

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB

Siège social : Rue Hédi Nouria 1001 Tunis

La Société Tunisienne de Banque publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 28 avril 2023. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mr Fathi SAIDI et Mr Samir LABIDI.

Société Tunisienne de Banque

BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 décembre 2022

(Unité : Mille Dinars)

	Notes	2022	2021	Variation	%
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	6.1	176 168	533 470	(357 302)	(67,0%)
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	6.2	446 328	571 959	(125 631)	(22,0%)
AC3 - Créances sur la clientèle	6.3	10 842 311	9 718 101	1 124 210	11,6%
AC4 - Portefeuille-titres commercial *	6.4	932 034	652 252	279 782	42,9%
AC5 - Portefeuille d'investissement	6.5	1 286 757	1 121 828	164 929	14,7%
AC5b - Titres mis en équivalence	6.6	134 902	108 153	26 749	24,7%
AC6 - Valeurs immobilisées	6.7	153 201	143 724	9 477	6,6%
Actif d'impôt différé		1 208	580	628	108,3%
AC7 - Autres actifs	6.8	792 103	733 460	58 643	8,0%
Total des actifs		14 765 012	13 583 527	1 181 485	8,7%

Passifs

PA1 - Banque Centrale et CCP	6.9	1 517 934	1 461 625	56 309	3,9%
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	6.10	535 650	546 276	(10 626)	(1,9%)
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	6.11	9 794 435	8 982 913	811 522	9,0%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	6.12	610 055	480 350	129 705	27,0%
Passif d'impôt différé		36 980	34 962	2 018	5,8%
PA5 - Autres passifs *	6.13	901 894	798 515	103 379	12,9%
Total des passifs		13 396 948	12 304 641	1 092 307	8,9%

Interets Minoritaires	6.14	11 831	11 551	280	2,4%
------------------------------	------	---------------	---------------	------------	-------------

Capitaux propres

CP1 - Capital	6.15	776 875	776 875	-	-
CP2 - Dotation de l'état		-	-	-	-
CP3 - Réserves consolidés *	6.15	485 482	370 229	115 253	31,1%
CP4 - Actions propres		(5 508)	(5 508)	-	-
CP5 - Autres capitaux propres		-	-	-	-
CP6 - Résultat reporté		-	-	-	-
CP7 - Résultat consolidé *		99 384	125 739	(26 355)	(21,0%)
Total des Capitaux propres	6.15	1 356 233	1 267 335	88 898	7,0%

Total des capitaux propres et passifs		14 765 012	13 583 527	1 181 485	8,7%
--	--	-------------------	-------------------	------------------	-------------

(*) Données au 31/12/2021 retraitées pour les besoins de comparabilité

Société Tunisienne de Banque

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 décembre 2022

(Unité : Mille Dinars)

	Notes	2022	2021	Variation	%
--	-------	------	------	-----------	---

Passifs éventuels

HB1 - Cautions, avals et autres garanties données		1 493 927	1 461 294	32 633	2,2%
HB2 - Crédits documentaires		613 717	488 692	125 025	25,6%
HB3 - Actifs donnés en garantie		-	-	-	-
Total des passifs éventuels	7.1	2 107 644	1 949 986	157 658	8,1%

Engagements donnés

HB4 - Engagements de financements donnés		157 302	115 590	41 712	36,1%
HB5 - Engagements sur titres		26	101	(75)	(74,3%)
Total des engagements donnés	7.2	157 328	115 691	41 637	36,0%

Engagements reçus

HB7 - Garanties reçues		3 059 631	2 208 276	851 355	38,6%
Total des engagements reçus	7.3	3 059 631	2 208 276	851 355	38,6%

Société Tunisienne de Banque
ÉTAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2022
(Unité : Mille Dinars)

	Notes	2022	2021	Écart	%
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	8.1	950 975	827 974	123 001	14,9%
PR2 - Commissions (en produits)	8.2	142 623	137 014	5 609	4,1%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières *	8.3	116 291	89 473	26 818	30,0%
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement *	8.4	76 319	65 442	10 877	16,6%
Total produits d'exploitation bancaire *		1 286 208	1 119 903	166 305	14,8%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	8.5	(580 943)	(464 569)	(116 374)	(25,0%)
CH2 - Commissions encourues		(7 773)	(4 887)	(2 886)	(59,1%)
CH3 - Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-	-	-	-
Total charges d'exploitation bancaire		(588 716)	(469 456)	(119 260)	(25,4%)
Produit Net Bancaire *		697 492	650 447	47 045	7,2%
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	8.6	(204 430)	(123 631)	(80 799)	(65,4%)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	8.7	561	(2 708)	3 269	120,7%
PR7 - Autres produits d'exploitation	8.8	27 535	37 834	(10 299)	(27,2%)
CH6 - Frais de personnel	8.9	(221 682)	(204 664)	(17 018)	(8,3%)
CH7 - Charges générales d'exploitation	8.10	(100 899)	(94 399)	(6 500)	(6,9%)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(15 140)	(15 705)	565	3,6%
Résultat d'exploitation *		183 437	247 174	(63 737)	(25,8%)
PR11 - Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		1 733	1 988	(255)	(12,8%)
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	8.11	20 186	(1 292)	21 478	1662,4%
CH11 - Impôt sur les bénéfices *	8.12	(96 995)	(96 540)	(455)	(0,5%)
Résultat des activités ordinaires *		108 361	151 330	(42 969)	(28,4%)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(7 932)	(21 736)	13 804	63,5%
Résultat net de l'exercice *		100 429	129 594	(29 165)	(22,5%)
PR9-CH10 - Interets minoritaires dans le résultat		1 045	3 855	(2 810)	(72,9%)
Résultat Net consolidé de l'exercice *		99 384	125 739	(26 355)	(21,0%)
Effet des modifications comptables		(11 506)	(8 720)	(2 786)	(31,9%)
Résultat après modification comptable *		87 878	117 019	(29 141)	(24,9%)

(*) Données au 31/12/2021 retraitées pour les besoins de comparabilité

Société Tunisienne de Banque
ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2022
(Unité : Mille Dinars)

	Notes	2022	2021	Écart	%
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		1 189 736	997 319	192 417	19,3%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(550 442)	(428 555)	(121 887)	(28,4%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		32 803	40 003	(7 200)	(18,0%)
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(1 295 614)	(666 573)	(629 041)	(94,4%)
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		807 737	576 899	230 838	40,0%
Acquisitions / cessions des titres de placement		(44 001)	(189 775)	145 774	76,8%
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(193 803)	(243 756)	49 953	20,5%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(41 056)	5 688	(46 744)	(821,8%)
Impôt sur les bénéfices		(113 315)	(109 674)	(3 641)	(3,3%)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	9.1	(207 955)	(18 424)	(189 531)	(1028,7%)
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		68 140	62 777	5 363	8,5%
Aquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(192 087)	(61 770)	(130 317)	(211,0%)
Aquisitions / cessions sur immobilisations		(24 426)	(11 735)	(12 691)	(108,1%)
Autres flux d'investissement		-	-	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	9.2	(148 373)	(10 728)	(137 645)	(1283,0%)
Activités de financement					
Rachat d'actions propres		-	-	-	-
Emissions d'actions		-	-	-	-
Emissions / Remboursement d'emprunts		43 437	52 423	(8 986)	(17,1%)
Emissions / Remboursement des ressources spéciales		66 134	66 821	(687)	(1,0%)
Dividendes versés et autres distributions		317	(23)	340	1478,3%
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	9.3	109 888	119 221	(9 333)	(7,8%)
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		(155)	(145)	(10)	(6,9%)
Incidence de la variation du périmètre sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-	-	-
Incidence des reclassements et corrections sur les liquidités et équivalents de liquidités		139	-	139	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	9.3	(246 456)	89 924	(336 380)	(374,1%)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(977 043)	(1 066 967)	89 924	8,4%
				-	
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	9.4	(1 223 499)	(977 043)	(246 456)	(25,2%)

Société Tunisienne de Banque

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Arrêtés au 31 décembre 2022
(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

NOTE 1 - PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe STB se compose de la banque, société mère, 12 sociétés filiales et 9 entreprises associées, exerçant principalement dans les secteurs financiers, bancaires et autres services. Le Groupe est présenté au 31/12/2022 comme suit :

STB : Société Tunisienne de Banque Etablissement de crédit, Banque Siège social : Rue Hédi Nouria - 1001 Tunis - Tunisie	
Services financiers	
STB SICAR Immeuble Sawarby-Centre Urbain NORD-1003 Tunis	STB INVEST IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah
STB FINANCE IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	SOCIETE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES Avenue Habib Bourguiba-Immeuble Africa -1000 Tunis
STB MANAGER IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	SICAV I'INVESTISSEUR IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah
SICAV I'EPARGNE OBLIGATAIRE IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	SICAV I'EPARGNANT STB , rue Hédi NOUIRA – 1001 TUNIS
SICAV AVENIR IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	
Services bancaires	
TUNISIAN FOREIGN BANK 19, rue des Pyramides 75001 Paris	SONI BANK AVENUE DE LA MAIRIE NIAMEY NE 0891, Ave de l'Africa, Niamey, Niger
Autres services	
GEVE C/O Immeuble STB Rue Hédi NOUIRA 1001 Tunis	SOCIETE ACTIVHOTELS C/O Immeuble STB Med V - 1001 Tunis
STB MOYENS GENERAUX 1, Rue des Entrepreneurs - 1001 Tunis	STB SECURITE ET GARDIENNAGE 1, Rue des Entrepreneurs - 1001 Tunis
ED-DKHILA 25, Avenue Jean Jaurès-1002 Tunis	STVC VERITAS BP 728, Les Berges du Lac. 1080 LES BERGES DU LAC Tunis
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE 31, Avenue de Paris, 1002 Tunis	MAISON DU BANQUIER 13 Av.khereddine Pacha. 1002 tunis
Hôtel d'entreprises, Pôle industriel "EL FEJJA" 1153 Mornaguia La Mannouba	Magasins Généraux et Entrepôt Réel de Tunisie MGERT I32 bis Rue DE LA CHIMIE, Sidi Rezig

Le siège social de la STB est sis à Avenue Hédi Nouria 1001 Tunis. Son réseau comprend 147 agences, 194 Distributeurs Automatique de Billets-DAB, 11 Direction régionales et 2 Succursales.

La structure du capital de la Banque se présente au 31 Décembre 2022 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en mDT	% du Capital
A - ACTIONNAIRES TUNISIENS	153 891 933	769 460	99,0%
L'État Tunisien	111 160 004	555 800	71,5%
Entreprises Publiques	18 408 461	92 042	11,8%
Personnes Morales Privées	10 825 786	54 129	7,0%
Rachat de la Banque de ses Titres	679 987	3 400	0,4%
Personnes Physiques	12 817 695	64 088	8,2%
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS	1 483 067	7 415	1,0%
Personnes Morales	1 382 570	6 913	0,9%
Personnes Physiques	100 497	502	0,1%
TOTAL	155 375 000	776 875	100,0%

NOTE 2 - RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés, du groupe STB, sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 Mars 1999 ainsi que les Normes Comptables Techniques n°35 à 39 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 1er décembre 2003.

NOTE 3 - BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la STB et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci.

Les principes comptables appliqués les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- PRINCIPES DE CONSOLIDATION

3.1.1- Méthodes de consolidation

Méthode d'intégration globale

Les sociétés intégrées globalement sont les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait. Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation les éléments d'actif, de passif, de charges et de produits de chacune des sociétés consolidées, en indiquant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés, et dans le résultat consolidé de l'exercice.

La méthode de l'intégration globale consiste dans les étapes successives suivantes :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres comprennent le montant à la date du regroupement d'origine, calculé selon NC38, relative aux regroupements d'entreprises et la part des minoritaires dans les mouvements des capitaux propres depuis la date du regroupement.

- Les soldes intra- groupe et transactions intra- groupe et les profits latents en résultant sont éliminés de manière réciproque. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont également éliminées à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Les différences temporaires qui proviennent de l'élimination des profits et des pertes latents résultant de transactions intragroupe sont traitées selon les règles comptables relatives à l'impôt sur les résultats.

Méthode de mise en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont les entreprises sur lesquelles le groupe n'exerce qu'une influence notable. Le groupe exerce une influence notable d'une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

Selon la méthode de mise en équivalence, la participation est initialement enregistrée au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour prendre en compte la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition. Les distributions reçues de l'entreprise détenue réduisent la valeur comptable de la participation. Des ajustements de la valeur comptable peuvent également être nécessaires pour des modifications dues à des variations des capitaux propres de l'entreprise détenues qui n'ont pas été incluses dans l'état de résultat.

Ainsi, la valeur des titres de participations seront substituées par la part du groupe dans les capitaux propres y compris le résultat des sociétés mises en équivalence.

3.1.2 - Règles spécifiques à la consolidation

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

*** Intégration globale pour les filiales exerçant une activité dissemblable de celles des entités opérant dans le domaine des services financiers**

L'ensemble des filiales contrôlées exclusivement par la STB est consolidé par intégration globale, quelque soit leur secteur d'activité. Les états financiers des entreprises consolidées sont retraités afin de les rendre conformes aux règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation du groupe STB. Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux activités non bancaires ont été maintenus dans les comptes consolidés du groupe STB.

*** Présentation des états financiers consolidés de synthèse**

La présentation des états financiers consolidés du Groupe STB est conforme aux dispositions de la norme NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Les revenus non bancaires générés par les filiales, figurent parmi les éléments de la rubrique "Autres produits d'exploitation".

*** Retraitement des créances bancaires cédées à la sociétés de recouvrement**

Pour les lots de créances cédées à la société STRC (lots 2017-2018-2019-2020-2021-2022), il est procédé, après élimination du résultat interne sur cession, à la reconstitution de leur encours brut, ainsi que de leur couverture.

Au bilan consolidé, les créances nettes de provisions et d'agios réservés sont présentées au niveau du poste "Créances sur la clientèle".

*** Retraitement des fonds gérés**

les encours des fonds gérés par les SICAR sont remplacés par les emplois effectués sur ces fonds et ce conformément aux états financiers de chaque fond, ainsi les provisions et les résultats sur fonds gérés sont reclassés en provisions et résultats sur les dits emplois,

*** Élimination des opérations réciproques**

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe et les provisions internes sont neutralisées.

*** Ecart de première consolidation**

L'écart de première consolidation est la différence au moment de l'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée. Cet écart se décompose entre écart d'évaluation correspondant au plus ou moins-values latentes sur les actifs ainsi que l'écart d'acquisition qui correspond au Goodwill positif ou négatif.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en tant que tels parmi les immobilisations incorporelles en actif. Les écarts d'acquisition déterminés ont été amortis linéairement sur une période de 5 ans.

*** Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée**

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus.

La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise demeurant consolidée, notamment à la suite d'une opération sur le capital dilutive pour la société du groupe détenant la participation dans ladite entreprise, donne lieu à la décomptabilisation de l'écart d'acquisition à hauteur de la part d'intérêt sortie.

*** Traitement des pertes revenant aux minoritaires**

Dans le cas où les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée sont supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale, cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

*** Déconsolidation**

Les titres conservés par le Groupe dans une filiale déconsolidée, sont comptabilisés à la date de sortie du périmètre à leur valeur comptable de consolidation, soit la quote-part des capitaux propres consolidés qu'ils représentent à cette date, augmentés, éventuellement de la quote-part correspondante dans l'écart d'acquisition résiduel.

La valeur comptable de la participation à la date à laquelle elle cesse d'être une filiale est considérée comme son coût par la suite. Celui-ci est figé sauf dépréciation ultérieure, lorsque sa valeur d'usage devient inférieure à cette nouvelle valeur comptable.

3.2 - Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.2.1- Les engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour leur valeur nominale.

3.2.2 - Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

3.2.3 - Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clôt au 31 Décembre 2022 pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe 2, 3 et 4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe 0) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

3.2.4 - Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois les intérêts de retard sur créances contentieuses sont calculés, comptabilisés et réservés au niveau du module Carthago-Engagement; Leur montant s'élève au 31/12/2022 à 74 015 mD.

3.2.5 - Les provisions sur les engagements

i . Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire B.C.T n° 91- 24, telle que modifiée par les textes subséquents qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classes	Description	Taux de la provision
0	Actifs courants	0%
1	Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
2	Actifs incertains	20%
3	Actifs préoccupants	50%
4	Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

ii . Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21)

En application de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

iii . Provisions collectives

En application de la circulaire aux banques n° 2023-02 du 24 Février 2023 portant sur Division, couverture des risques et suivi des engagements, la Banque a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2022, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT 91-24 du 17 décembre 1991.

3.3 - Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

3.3.1 - Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité du Groupe ;
- Les titres à revenus fixes acquis par le Groupe avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres émis par l'État « Bons de trésor » acquis par le Groupe avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

i . Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Groupe sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

A chaque arrêté comptable, les titres de participation font l'objet d'une évaluation à leur valeur d'usage et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôteliers,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus-value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.
- La juste valeur tenant compte de plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société et ce pour les participations dans le capital des opérateurs télécoms.

ii . Titres d'investissement à revenu fixe

Les revenus des titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelé selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres sont provisionnées.

iii . Les titres représentant des participations de financement

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par le Groupe sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

iv . Les fonds gérés par les sociétés SICAR

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

3.3.2- Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

i . Les titres de transaction :

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

ii . Les titres de placement :

A chaque arrêté comptable, les titres de placement doivent faire l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés, en vue d'estimer s'il convient de constituer des provisions pour dépréciation.

Les titres sont valorisés pour chaque type de titres séparément. Les plus-values latentes mises en évidence sur certains titres ne peuvent pas compenser des pertes latentes sur d'autres. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements des primes et décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

3.4 - Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

3.5 - Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués. Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fonds national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IFRS 9. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

3.6 - Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés ».

3.7 - Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

3.8 - Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par le Groupe se détaillent comme suit :

Immeubles	2%
Matériel de transport	20%
	10%
Mobilier et Matériel de bureau	15%
	20%*
Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
	15%
Matériel informatique	33%*
Logiciels informatiques	33%
Agencements, aménagements et installations	10%
-Le droit au bail	5%
-Mob-bureau hors exploitation	10%
-Immeubles hors exploitation	2%
-Matériel outil hors exploitation	10%

(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1er Janvier 2008.

la STB a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 mdt présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres » .

En application de la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte d'une part de l'utilisation des biens réévalués et d'autre part du transfert de l'écart de réévaluation relatif aux biens cédés.

3.9 -Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la STB pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (douze mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la STB envers son personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

3.11- Impôts sur le résultat :

Conformément aux principes généralement admis en Tunisie, le Groupe distingue les impôts courants et les impôts différés.

3.11.1 - Impôts courants

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur propres à chacune des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

3.11.2 - Impôts différés

Seules les éliminations des opérations réciproques ayant une incidence sur les résultats et les réserves ont donné lieu à la constatation de l'impôt différé.

Les différences temporelles issues des états financiers individuels des sociétés du groupe, n'ont pas donné lieu à la constatation éventuelle d'impôts différés.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt au niveau de l'état des résultat.

Pour l'exercice 2022 et au-delà, les taux d'imposition effectifs retenus pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés consolidées se présentent par entité comme suit :

SOCIETES CONSOLIDEES	Taux nominal	Taux effectif
Etablissements de Crédit		
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	35%	36%
Secteur financier		
STB INVEST	35%	36%
STRC	35%	36%
STB FINANCE	35%	36%
STB SICAR	35%	36%
STB MANAGER	35%	36%
Secteur du bâtiment		
L'IMMOB.DE L'AVENUE "IA"	15%	16%
Secteur des services		
GEVE	15%	16%
SOCIETE ACTIVHOTELS	15%	16%
STB MOYENS GENERAUX	15%	16%
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	15%	16%
SOCIETE EDDKHILA	15%	16%
SOCIETE MGERT	15%	16%

NOTE 4 - Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de la Banque regroupent l'ensemble des entités sous contrôle exclusif ou sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe.

Le périmètre de consolidation est composé de toutes les sociétés sur lesquelles la STB exerce, directement ou indirectement, par ses sociétés consolidées un contrôle exclusif et des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle.

Sont exclues du périmètre de consolidation les entités pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche. Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation. Tel est le cas des filiales en liquidation ou placées sous le contrôle d'un administrateur judiciaire.

Les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation ainsi que les secteurs d'activité et les pays de résidence de chaque société se présentent comme suit :

SOCIETES CONSOLIDEES	DESIGNATION	POLE D'ACTIVITE	PAYS
1. STB BANK (société Mère)	STB	ETABL. DE CREDIT	TUNISIE
2. STB INVEST	STB INVEST	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
3. STB MANAGER	STB MANAGER	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
4. STB FINANCE	STB FINANCE	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
5. STB SICAR	STB SICAR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
6. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	IMM. AVENUE	SERVICE	TUNISIE
7. STE TUN.RECOUV. DES CREANCES "STRC"	STRC	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
8. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	GEVE	SERVICE	TUNISIE
9. SOCIETE ED DKHILA	EDDKHILA	SERVICE	TUNISIE
10. SOCIETE ACTIVHOTELS	ACTIVHOTELS	SERVICE	TUNISIE
11. SICAV L'INVESTISSEUR	SICAV INVEST	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
12. SICAV L'AVENIR	SICAV AVENIR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
13. SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	SICAV OBLIG	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
14. SICAV EPARGNANT	SICAV EPARGNANT	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
15. TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B»	TFB	ETABL. DE CREDIT	FRANCE
16. STE MOYENS GENERAUX	STBMG	SERVICE	TUNISIE
17. MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOTS REELS DE TUNIS	MGERT	SERVICE	TUNISIE
18. S.T.C VERITAS	STCV	SERVICE	TUNISIE
19. SONI BANK	SONIBANK	ETABL. DE CREDIT	NIGER
20. S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	SCIMB	SERVICE	TUNISIE
21. S.P.C.M "ELFEJJA"	ELFEJJA	SERVICE	TUNISIE
22. STB SECURITE ET GARDIENNAGE	STBSG	SERVICE	TUNISIE

Le périmètre des états financiers consolidés comprend, outre la société mère, 21 entités au 31 décembre 2022 :

- 12 filiales traitées par intégration globale ;
- 9 entreprises associées traitées par mise en équivalence.

Les pourcentages de contrôle, les pourcentages d'intérêt du groupe ainsi que les méthodes de consolidation de chaque entité du périmètre de consolidation se présentent comme suit :

Sociétés consolidables	% de Contrôle du Groupe			Méthode de consolidation		% d'intérêt du Groupe		
	2022	2021	Var %	2022	2021	2022	2021	Var %
STB	100,00%	100,00%	0,00%	IG	IG	99,99%	99,98%	0,00%
STB INVEST	95,05%	95,05%	0,00%	IG	IG	94,73%	94,72%	0,00%
STB MANAGER	99,99%	99,99%	0,00%	IG	IG	99,40%	99,40%	0,00%
STB FINANCE	96,71%	96,71%	0,00%	IG	IG	95,55%	95,55%	0,00%
STB SICAR	99,50%	99,50%	0,00%	IG	IG	98,58%	98,58%	0,00%
IMM. AVENUE	99,90%	99,90%	0,00%	IG	IG	99,16%	99,16%	0,00%
STRC	100,00%	100,00%	0,00%	IG	IG	99,72%	99,72%	0,00%
GEVE	50,00%	50,00%	0,00%	IG	IG	49,99%	49,99%	0,00%
EDDKHILA	67,87%	67,87%	0,00%	IG	IG	67,51%	67,51%	0,00%
ACTIVHOTELS	100,00%	100,00%	0,00%	IG	IG	99,94%	99,93%	0,00%
SICAV INVEST	78,05%	78,17%	-0,12%	MEE	MEE	75,74%	75,85%	-0,12%
SICAV AVENIR	98,32%	98,35%	-0,03%	MEE	MEE	97,52%	97,55%	-0,03%
SICAV OBLIG	2,53%	1,61%	0,91%	MEE	MEE	2,43%	1,56%	0,87%
SICAV EPARGNANT	7,61%	8,83%	-1,22%	MEE	MEE	7,49%	8,68%	-1,19%
TFB	49,99%	49,46%	0,53%	MEE	MEE	49,99%	49,45%	0,54%
STBMG	99,98%	99,98%	0,00%	IG	IG	97,15%	97,15%	0,00%
MGERT	49,95%	49,95%	0,00%	IG	IG	49,94%	49,93%	0,00%
STCV	27,06%	27,06%	0,00%	MEE	MEE	27,05%	27,05%	0,00%
SONIBANK	25,00%	25,00%	0,00%	MEE	MEE	25,00%	25,00%	0,00%
SCIMB	19,96%	19,96%	0,00%	MEE	MEE	19,96%	19,96%	0,00%
ELFEJJA	20,00%	20,00%	0,00%	MEE	MEE	20,00%	20,00%	0,00%
STBSG	99,90%	99,90%	0,00%	IG	IG	97,06%	97,06%	0,00%

IG : intégration globale

MEE : Mise en équivalence

NI : Non intégrée

4.1.1- Traitements particuliers

Consolidation des comptes de la TUNISIAN FOREIGN BANK -TFB- : le pourcentage de contrôle du groupe de la STB dans la TFB a été arrêté au 31 décembre 2022 à 49,99%. Cependant, la TFB a été consolidé par la méthode de mise en équivalence étant donné que la STB estime qu'elle ne dispose pas du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ladite société.

Consolidation des comptes des SICAV : les pourcentages de contrôle du groupe STB dans certaines SICAV dépassent 50%. Cependant, les SICAV ont été consolidées par la méthode de mise en équivalence étant donné que la STB ne dispose pas du pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles .

Pour **SICAV EPARGNANT** et **SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE**, Bien que le pourcentage de contrôle du groupe STB ne dépasse pas les 20%, ces 2 sicavs ont été retenues dans le périmètre de consolidation vu que l'influence existe dès que la gestion 2 sociétés est assurée par la STB FINANCE.

4.1.2- Variation du périmètre de consolidation du groupe STB

le périmètre de consolidation 2022 n'a pas varié par rapport au périmètre de consolidation 2021

4.2 - Sociétés exclus du périmètre de consolidation

Sont exclus du périmètre de consolidation du groupe STB, 42 sociétés pour les motifs présentés ci-dessous :

- Les sociétés en liquidation ou en situation compromise :

Ordre	Raison Sociale
1	SKANES PALACE INTERNATIONAL
2	AFRICA SOUSSE
3	STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM "HOTEL NOUR EL AIN"
4	EL MARASSI
5	STE D'ANIMATION ET DE LOISIRS PARADISE PARK (H PHEDRA)
6	STE D'ETUDES ET DE DEV. HAMMAMET SUD "SEDHS"
7	STE D'ET. DEVPT AUDIO-VISUEL DE TSIE "SEDAT"
8	STE DES IND. METALLURGIQUES "SIMET"
9	CIE MED. DE TOURISME "HOTEL DALIA"
10	IMACO
10	STIA
11	LA BANQUE FRANCO-TUNISIENNE BFT.
13	KURIAT PALACE

- Les sociétés en veilles :

Ordre	Raison Sociale
1	COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT DU GRAND KORBOUS
2	STE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE SOUSSE
3	STE D'ET. & DE DEVPT "ZOUARAA"
4	STE DE COMMERCE INTERNATIONAL DE KEBILI "SOCIK"
5	CIE DE DEVELOPPEMENT "LELLA HADHRIA"
6	OPTIMA SICAR
7	S.H.T. LES BERGES 2000 "Hôtel l'Atrium"
8	COPRAT HAMMAMET GARDEN HOTEL
9	DUNES DE NEFZAOUA
10	STE HOTELIERE "BEL AIR" (EN VEILLEUSE)

- Les sociétés dont les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 sont indisponibles :

Ordre	Raison Sociale
1	SIDCO SICAR
2	CIE TQUE ARABE "CTA" (MARINA MONASTIR)
3	STE DE DEV.ECO. DE KASSERINE SODEK-SICAR
4	STE TANIT INTERNATIONAL
5	MARINA HAMMAMET
6	SOPINO
7	SOPIC
8	SED SOUSSE NORD

- Les sociétés acquises et détenues dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche ainsi que les sociétés pour lesquelles une procédure de cession est engagée :

Ordre	Raison Sociale
1	CIE HOTELIERE DES CENTRES VILLES (HOTEL ANDALOUS)
2	STE RAMLA TOZEUR
3	STE D'ANIMATION TOURISTIQUE BISAT SA
4	STE D'ACTIVITE TQUE "HOTEL ZODIAC"
5	Sté d'Etudes et de Prom.Tque " Hôtel Mariqueen"JERBA MARITIM
6	STE HOTEL YOUNES
7	STE TOURISME & ANIMATION "RAIS CLUB"
8	STE DE PROMOTION TOURISTIQUE LES CYCLAMENS
9	STE INTLE DE GEST. HOT. "H. BYBLOS"
10	STE HOTEL BYZANCE
11	STE HOTELIERE «DAR DHIAFA » TROPICANA CLUB

NOTE 5 - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

5.1 -Modifications comptable

La STB a procédé à des redressements comptables, constatés par le biais du compte modifications comptables affectant les résultats reportés s'élèvent à 11 506 mDT

Ces redressments concernent les revenus liés à certaines opérations de pension livrées et de Bons de trésor

5.2 - Affaire BRUNO POLI

Une action en justice a été intentée contre la banque en 2011 par Monsieur BRUNO POLI pour la restitution de bons de caisse remis à la BNDT. En date du 29/10/2015, un jugement de première instance, confirmé en appel, a été prononcé contre la banque la condamnant à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. La Cour de Cassation a infirmé et renvoyé l'affaire devant la Cour d'Appel de Tunis. Une ordonnance de sursis à l'exécution a été obtenue sans consignation.

La cours d'appel a consigné de nouveau le jugement de première instance condamnant la banque à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. Par conséquent, une provision pour risques a été constituée au 31 décembre 2020 pour un montant de 36 533 mdt.

Courant l'exercice 2021 et suite à la notification de l'arrêt de la cour de renvoi, la banque a de nouveau formulé un pourvoi en cassation, et a pu obtenir le sursis à l'exécution sans consignation.

une demande d'enrollement par devant la cour de renvoi a été formulée,

5.3 - Radiation et cession des créances

En application du paragraphe VII quater decies de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS, la STB a procédé à la radiation des créances bancaires irrécouvrables courant l'exercice 2022.

Et par référence à la loi n°98-4 du 2 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances, la STB a procédé à la cession des lots de créances bancaires à sa filiale STRC.

L'enveloppe totale des créances radiées et cédées sont à hauteur de 370 740 millions de dinars dont 102 852 millions de dinars au titre des intérêts de retard.

5.4- Cotisation au Fonds de garantie de dépôt

En application de l'article 149 et suivants de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que les dispositions du décret n° 2017-268 du 1er février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement dudit fonds, la STB est dans l'obligation d'adhérer au fonds de garantie de dépôt moyennant une cotisation annuelle de 0,3% de l'encours de ses dépôts. La cotisation relative à l'année 2022 est de 24 813 mdt.

NOTE 6 - NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN CONSOLIDÉ

(Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars Tunisiens)

6.1 - Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 176 168 mDT au 31/12/2022 contre 533 470 mDT au 31/12/2021, soit une diminution de 357 302 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	%
CAISSE	76 315	78 527	(2 212)	(2,8%)
Caisse en Dinars	66 779	68 873	(2 094)	(3,0%)
Caisse en devise	9 536	9 654	(118)	(1,2%)
BCT	98 167	453 916	(355 749)	(3)
BCT en Dinars	(4 654)	7 156	(11 810)	(165,0%)
BCT en devise	102 821	396 760	(293 939)	(74,1%)
Facilité de dépôt	-	50 000	(50 000)	(100,0%)
CCP	1 057	398	659	165,6%
TGT	629	629	-	-
Total	176 168	533 470	(357 302)	(67,0%)

6.2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 446 328 mDT au 31/12/2022 contre 571 959 mDT au 31/12/2021.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit:

Libellé	2022	2021	Variation	%
Créances sur les établissements bancaires	75 947	43 623	32 324	74,1%
Comptes courants des banques résidentes	827	564	263	46,6%
Comptes courants des banques non résidentes	75 119	43 058	32 061	74,5%
Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1	1	-	-
Prêts aux établissements financiers	299 032	423 044	(124 012)	(29,3%)
Prêts sur le marché monétaire en Dinars	71 849	322 000	(250 151)	(77,7%)
Prêts hors marché en Dinars	-	-	-	-
Prêts sur le marché monétaire en Devises	227 183	101 044	126 139	124,8%
Provisions sur prêts interbancaires	(1 849)	(1 616)	(233)	(14,4%)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés	73 175	106 804	(33 629)	(31,5%)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	44 402	50 582	(6 180)	(12,2%)
Créances sur les organismes financiers spécialisés (TUNIS RE)	28 773	56 222	(27 449)	(48,8%)
Créances rattachés	23	104	(81)	(77,9%)
Créances rattachées sur prêts interbancaires en dinars	-	86	(86)	(100,0%)
Créances rattachées sur prêts interbancaires en devises	23	18	5	27,8%
Total	446 328	571 959	(125 631)	(22,0%)

Les créances par exigibilité au refinancement de la BCT se présentent comme suit :

Description	2022	2021	Variation	%
Créances sur les établissements bancaires et financiers			-	-
Eligibles au refinancement de la BCT	7 000	9 000	(2 000)	(22,2%)
Non éligibles au refinancement de la BCT	439 305	562 855	(123 550)	(22,0%)
Total	446 305	571 855	(125 550)	(22,0%)

* données 2021 retraitées pour les besoins de comparabilité

Ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire

Description	2022	2021	Variation	%
Créances sur les établissements bancaires et financiers			-	-
Matérialisés par des titres du marché interbancaire			-	-
Non matérialisés par des titres du marché interbancaire	446 305	571 855	(125 550)	(22,0%)
Total	446 305	571 855	(125 550)	(22,0%)

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2022 se détaille comme suit :

Libellé	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Créances sur les établissements bancaires	75 947	-	-	-	75 947
comptes courants des banques résidentes	827	-	-	-	827
comptes courants des banques non résidentes	75 119	-	-	-	75 119
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1	-	-	-	1
Prêts aux établissements bancaires	289 101	9 931	-	-	299 032
Prêts sur le marché monétaire en dinars	71 849	-	-	-	71 849
Prêts hors marché monétaire en dinars	-	-	-	-	-
Prêts sur le marché monétaire en devises	217 252	9 931	-	-	227 183
Provisions sur prêts interbancaires	(1 849)	-	-	-	(1 849)
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	44 402	-	-	-	44 402
Créances sur organismes financiers spécialisés (Tunis Re)	28 773	-	-	-	28 773
Créances rattachés	23	-	-	-	23
Total	438 246	9 931	-	-	446 328

6.3 - Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre 2022 et 2021 se présente comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	%
Comptes courants débiteurs	1 037 195	993 367	43 828	4,4%
Crédits sur ressources spéciales	153 281	112 269	41 012	36,5%
Les créances prises en charge par l'État	9 440	13 711	(4 271)	(31,2%)
Bonification prise en charge par l'État	4 230	4 230	-	-
Comptes courants associés	88 608	88 608	-	-
Autres concours à la clientèle	11 131 660	10 170 783	960 877	9,4%
Créances à abandonner	4 298	3 562	736	20,7%
Créances rattachées	78 525	94 119	(15 594)	(16,6%)
Créances bancaires détenues par la STRC	1 083 852	1 036 835	47 017	4,5%
Autres crédits sur ressources spéciales	39 516	36 585	2 931	8,0%
Total brut	13 630 605	12 554 068	1 076 537	8,6%
Provisions	(2 209 483)	(2 152 544)	(56 939)	(2,6%)
Provisions sur comptes courants	(144 889)	(150 255)	5 366	3,6%
Provisions sur ressources spéciales	(36 577)	(34 441)	(2 136)	(6,2%)
Provisions sur autres concours à la clientèle	(744 744)	(770 537)	25 793	3,3%
Provisions sur comptes courants associés	(45 552)	(45 552)	-	-
Provisions sur créances à abandonner	(455)	(455)	-	-
Provisions collectives	(176 948)	(138 723)	(38 225)	(27,6%)
Provisions sur créances bancaires détenues par la STRC	(1 060 318)	(1 012 581)	(47 737)	(4,7%)
Agios réservés	(526 290)	(646 249)	119 959	18,6%
Agios réservés sur comptes courants	(39 828)	(47 461)	7 633	16,1%
Agios réservés sur autres concours à la clientèle	(434 664)	(547 322)	112 658	20,6%
Agios réservés sur comptes courants associés	(34 579)	(34 579)	-	-
Agios réservés sur créances à abandonner	(3 843)	(3 107)	(736)	(23,7%)
Agios réservés sur créances rattachées	(13 376)	(13 780)	404	2,9%
Produits perçus d'avance	(52 521)	(37 174)	(15 347)	(41,3%)
Total Net en Mdt	10 842 311	9 718 101	1 124 210	11,6%

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 31/12/2022 est la suivante :

Libellé	Encours Bruts	Provisions Individuelles	Provisions additionnelles	Agios Réservés	Pdt perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	1 037 195	(110 436)	(34 453)	(39 828)		852 478
C/ Ressources spéciales	192 797	(32 937)	(3 640)	-		156 220
Comptes courants associés	88 608	(32 152)	(13 400)	(34 579)		8 477
Autres conc. à la clientèle	11 145 330	(472 097)	(272 647)	(434 664)	(52 521)	9 913 401
Créances à abandonner	4 298	(455)	-	(3 843)		-
Créances détenues par la STRC	1 083 852	(1 060 318)				23 534
Créances rattachées	78 525			(13 376)		65 149
Total	13 630 605	(1 708 395)	(324 140)	(526 290)	(52 521)	11 019 259
Provisions collectives		(176 948)				(176 948)
Encours net	13 630 605	(1 885 343)	(324 140)	(526 290)	(52 521)	10 842 311

L'encours brut des créances sur la clientèle hors impayés et créances rattachées est ventilé selon la durée résiduelle comme suit :

Libellé	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Encours Brut
Comptes courants débiteurs	1 037 195	-	-	-	1 037 195
Crédits sur ressources spéciales	3 264	13 337	83 534	53 146	153 281
Les créances prises en charge par l'État	9 440	-	-	-	9 440
Bonification prise en charge par l'État	4 230	-	-	-	4 230
Comptes courants associés	88 608	-	-	-	88 608
Autres concours à la clientèle	3 938 950	2 250 789	3 581 655	1 360 266	11 131 660
Créances bancaires détenues par la STRC	1 083 852	-	-	-	1 083 852
Total au 31 décembre 2022	6 165 539	2 264 126	3 665 189	1 413 412	13 508 266

L'évolution des créances douteuses et leurs provisions se détaille ainsi:

Libellé	2021	Dotations	Reprises	Reclass	2022
Provisions sur comptes courants	(150 255)	(36 269)	39 787	1 848	(144 889)
Provisions sur ressources spéciales	(34 441)	(7 147)	7 636	(2 625)	(36 577)
Provisions sur autres concours à la clientèle	(770 536)	(166 055)	191 164	683	(744 744)
Provisions sur comptes courants associés	(45 552)	-	-	-	(45 552)
Provisions sur créances à abandonner	(455)	-	-	-	(455)
Provisions collectives	(138 723)	(38 226)	-	-	(176 948)
Provisions sur créances bancaires détenues par la STRC	(1 012 581)	(2 254)	2 504	(47 987)	(1 060 318)
Total	(2 152 543)	(249 951)	241 091	(48 081)	(2 209 483)

6.3.1 - Garanties

Les garanties retenues par la Banque pour la détermination des provisions sur les engagements sont arrêtées dans certains cas en l'absence d'un inventaire des documents juridiques les justifiant (certificats de propriété, attestation AFT, AFI...).

6.3.2 - Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué une reprise sur provisions additionnelles de l'ordre de 76 486 mille dinars au titre de l'exercice 2022, sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans .

Le solde des provisions additionnelles s'élève au 31 décembre 2022 à 324 140 mille dinars

6.3.3 - Provisions collectives

En application de la circulaire aux banques n° 2023-02 du 24 Février 2022 portant sur Division, couverture des risques et suivi des engagements, la Banque a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2022, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT 91-24 du 17 décembre 1991.

La provision collective a été esimée fin 2022 à 176 948 millions de dinars.

6.3.4 - Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 9 440 mille dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

6.4 - Portefeuille titre commercial

Le solde de ce poste s'élève 932 034 mDT au 31/12/2022 contre 652 252 mDT au 31/12/2021. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

Libellé	2021	Acquisition/ Dotation	Cession/ Liquidation/ Reprise	Reclasse- ment	2022
I- Titres de placement	648 145	163 838	(109 949)	(9 399)	692 636
Actions (Placement)	23 176	458	(3 938)	-	19 696
BTA (Placement)	630 055	100 292	(39 528)	-	690 819
Obligations (Placement)	8	75	27	(111)	-
Billets de trésorerie et certificats de dépôt (Placement)	5 595	63 989	(61 191)	(3 277)	5 116
Parts dans les OPCVM (Placement)	15 690	(281)	(3 470)	708	12 647
Autres titres de placement	241	(695)	(27)	(4 789)	(5 270)
Créances rattachées aux BTA (Placement) (*)	22 261	-	(1 220)	-	21 041
Créances rattachées aux autres titres de placement	-	-	-	-	-
Primes / décotes sur BTA (Placement)	(44 074)	-	(602)	-	(44 676)
Provisions sur titres de placement	(4 807)	-	-	(1 930)	(6 737)
II- Titres de transactions	4 107	244 814	(9 523)	-	239 398
2.1 Titres de transaction à revenu fixe	4 107	244 814	(9 523)	-	239 398
Bons de trésor à court terme (Transaction)	4 408	244 814	(4 408)	-	244 814
Créances et dettes rattachées	(301)	-	(5 115)	-	(5 416)
Total net	652 252	408 652	(119 472)	(9 399)	932 034

(*) Données au 31/12/2021 retraitées pour les besoins de la comparabilité

6.5 - Portefeuille titre d'investissement

La valeur du portefeuille titres d'investissement s'élève à 1 286 757 mDT au 31/12/2022 contre 1 121 828 mDT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	%
BTA d'investissement	798 100	798 100	-	-
Décote/primes sur BTA d'investissement	(12 596)	(17 468)	4 872	27,9%
Provisions / Bons de trésor (investissement)	-	-	-	-
Dettes rattachées aux BTA (Investissement)	-	-	-	-
Créances rattachées	25 527	25 527	-	-
Total BTA d'investissement	811 031	806 159	4 872	0,6%
Emprunts obligataires	20 227	111 577	(91 350)	(81,9%)
Emprunt national	278 750	700	278 050	39721,4%
Provisions Emprunts obligataires	(3 650)	(3 650)	-	-
Créances rattachées	13 772	6 753	7 019	103,9%
Créances rattachées / Emprunt national	-	-	-	-
Total autres titres d'investissement	309 099	115 380	193 719	167,9%
Parts dans les FCP	49 146	49 146	-	-
Provisions sur parts dans les FCP	-	(996)	996	100,0%
Total FCP	49 146	48 150	996	2,1%
Titres de participations	198 913	230 714	(31 801)	(13,8%)
Participations en rétrocession	120 938	121 294	(356)	(0,3%)
Sociétés en liquidation	30	30	-	-
Provisions titres de participation	(131 860)	(131 719)	(141)	(0,1%)
Provisions sur participations en rétrocession	(70 931)	(68 571)	(2 360)	(3,4%)
Créances et dettes rattachées	(332)	(332)	-	-
Créances rattachées aux participations en rétrocession	723	723	-	-
Total Titres de participation	117 481	152 139	(34 658)	(22,8%)
Total général	1 286 757	1 121 828	164 929	14,7%

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Description	2021	Souscription	Cession /remboursement	Reclassement	2022
BTA d'investissement	798 100	4 464	(4 464)	-	798 100
Emprunts obligataires	111 577	1 877	(16 790)	(76 437)	20 227
Emprunt national	700	203 050	-	75 000	278 750
Parts dans les FCP	49 146	-	-	-	49 146
Titres de participations	230 714	2 596	(35 245)	848	198 913
Participations en rétrocession	121 294	2 310	(1 839)	(827)	120 938
Sociétés en liquidation	30	-	-	-	30
Total en mDT	1 311 561	214 297	(58 338)	(1 416)	1 466 104

6.6 - Titres mis en équivalence

Les participations du Groupe dans les sociétés mises en équivalence concernent les sociétés suivantes :

Société	Participation du Groupe 2022	Participation du Groupe 2021	Var %	Valeur d'équivalence 2022	Valeur d'équivalence 2021	Variation	%
SICAV INVEST	75,7%	75,9%	(0,1%)	935	896	39	4,4%
SICAV AVENIR	97,5%	97,5%	(0,0%)	1 117	1 115	2	0,2%
TFB	50,0%	49,5%	0,5%	35 660	20 641	15 019	72,8%
STCV	27,1%	27,1%	0,0%	1 581	1 696	(115)	(6,8%)
SONIBANK	25,0%	25,0%	0,0%	60 207	47 418	12 789	27,0%
SCIMB	20,0%	20,0%	0,0%	1 327	1 249	78	6,2%
ELFEJJA	20,0%	20,0%	0,0%	13 944	13 758	186	1,4%
SICAV EPARGNANT	7,5%	8,7%	(1,2%)	15 985	18 968	(2 983)	(15,7%)
SICAV OBLIG	2,4%	1,6%	0,9%	4 146	2 412	1 734	71,9%
Total				134 902	108 153	26 749	24,7%

6.7 - Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 153 201 mDT au 31/12/2022. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2022 se détaillent comme suit

Libellé	Valeur Brute 2021	Acquisition/ Cession 2022	Valeur Brute 2022	Amort 2021	Dotation / Prov. 2022	Transf.	Amort 2022	Valeur Nette 2022
Immobilisations Incorporelles	35 944	3 910	39 854	(29 624)	(3 794)	-	(33 418)	6 436
Logiciel informatique	35 867	3 910	39 777	(29 604)	(3 794)	-	(33 398)	6 379
Droit au bail	57	-	57	-	-	-	-	57
Autres immob. incorporelles	20	-	20	(20)	-	-	(20)	-
Immobilisations Corporelles	344 174	17 348	361 522	(206 771)	(11 346)	3 360	(214 757)	146 765
Terrains	39 768	-	39 768					39 768
Constructions	88 695	-	88 695	(50 074)	(1 899)	-	(51 973)	36 722
Mobilier de bureaux	8 976	1 524	10 500	(6 969)	(619)	-	(7 588)	2 912
Matériel de transport	4 717	106	4 823	(2 487)	(709)	-	(3 196)	1 627
Matériel informatique	50 492	4 131	54 623	(49 609)	(2 495)	106	(51 998)	2 625
Matériel de communication	2 071	3	2 074	(1 319)	(22)	-	(1 341)	733
Matériel de bureaux	18 569	581	19 150	(17 672)	(543)	10	(18 205)	945
Matériel de sécurité	6 077	1 450	7 527	(3 636)	(436)	-	(4 072)	3 455
Matériel de climatisation	6 088	7	6 095	(5 506)	(135)	-	(5 641)	454
Agencem. amén. et instal.	65 535	9 638	75 173	(45 875)	(4 164)	8	(50 031)	25 142
Mob- bureau hors expl	33	-	33	(31)	-	-	(31)	2
Mat-outil hors exploit	403	-	403	(359)	(12)	-	(371)	32
Mat-outil touristiques	14 141	-	14 141	(12 994)	(312)	-	(13 306)	835
Immeubles hors exploit	28 229	(185)	28 044	(10 229)	-	3 236	(6 993)	21 051
Constructions en cours	-	-	-			-		-
Imm. En attente affectation	659	398	1 057	-	-	-	-	1 057
Autres immob. corporelles	9 721	(305)	9 416	(11)	-	-	(11)	9 405
TOTAL	380 117	21 258	401 376	(236 395)	(15 140)	3 360	(248 175)	153 201

6.8 - Autres actifs

Au 31/12/2022, les autres postes d'actif totalisent 792 103 mDT contre 733 460 mDT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	%
Prêts et avances au personnel	186 802	171 182	15 620	9,1%
Frais médicaux à récupérer	3 147	3 147	-	-
État, impôt et taxes	8 852	8 808	44	0,5%
Avance sur impôt sur les sociétés	82 488	74 987	7 501	10,0%
Stocks divers	26 019	16 187	9 832	60,7%
Différence de change à la charge de l'état	178	39	139	356,4%
Siège, succursales et agences_Actif	10 946	31 921	(20 975)	(65,7%)
Comptes de régularisation actif	123 423	158 394	(34 971)	(22,1%)
Valeurs présentées à la compensation	81 997	60 663	21 334	35,2%
Effets financiers en recette	107	107	-	-
Débits à régulariser	761	812	(51)	(6,3%)
Charges payées d'avance	766	1 203	(437)	(36,3%)
Produits à recevoir	(498)	(595)	97	16,3%
Créances cédées	2 081	2 361	(280)	(11,9%)
Différence PF encaissement exigible après encaissement	19 034	18 099	935	5,2%
Autres comptes d'actif	190 071	133 155	56 916	42,7%
Débiteurs divers	14 777	15 810	(1 033)	(6,5%)
Stocks de travaux immobiliers terminés	28 544	27 713	831	3,0%
Clients et comptes rattachés	5 303	4 761	542	11,4%
Impôts exigibles - Actif	10 811	7 300	3 511	48,1%
Provisions comptes d'État, impôt et taxes	(115)	(115)	-	-
Provisions sur autres comptes d'actif	(2 596)	(1 779)	(817)	(45,9%)
Provisions sur clients et comptes rattachés	(795)	(700)	(95)	(13,6%)
TOTAL	792 103	733 460	58 643	8,0%

6.9 - Banque central et CCP

Au 31/12/2022 ce poste totalise 1 517 934 mDT contre 1 461 625 mDT au 31/12/2021. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	%
Appel d'offre	1 131 000	1 427 000	(296 000)	(20,7%)
Facilité de prêt	420 000	-	420 000	-
Utilisations auprès de la BCT	(34 744)	33 278	(68 022)	(204,4%)
Dettes rattachées	1 678	1 347	331	24,6%
TOTAL	1 517 934	1 461 625	56 309	3,9%

6.10 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2022 ce poste totalise 535 650 mDT contre 546 276 mDT au 31/12/2021. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financier est la suivante :

Libellé	2022	2021	Variation	%
Comptes à vue des établissements financiers	113 637	72 951	40 686	55,8%
Banques de dépôts	29	16	13	81,3%
Banques non résidentes	113 608	72 935	40 673	55,8%
Emprunts auprès des établissements financiers	420 409	471 293	(50 884)	(10,8%)
Emprunts en dinars	168 800	210 126	(41 326)	(19,7%)
Emprunts en devises	251 609	261 167	(9 558)	(3,7%)
Avoir en compte des établissements financiers et dettes rattachées	1 604	2 032	(428)	(21,1%)
Total	535 650	546 276	(10 626)	(1,9%)

- Décomposition par critère de matérialisation par des titres du marché interbancaire

Libellé	2022	2021	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	113 637	72 951	40 686	55,8%
Emprunts auprès des établissements financiers	420 409	471 293	(50 884)	(10,8%)
Dépôts et avoirs des établissements financiers	1 604	2 032	(428)	(21,1%)
Total	535 650	546 276	(10 626)	(1,9%)

- Décomposition par critère de matérialisation par des titres du marché interbancaire

Libellé	2022	2021	Variation	%
Dettes matérialisées par des titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Dettes non matérialisées par des titres du marché interbancaire	535 650	546 276	(10 626)	(1,9%)
Total	535 650	546 276	(10 626)	(1,9%)

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2022 se détaille comme suit :

Description	≤3 mois	entre 3 mois et 1 an	entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue des établissements financiers	113 637	-	-	-	113 637
Banques de dépôts	29	-	-	-	29
Banques non résidentes	113 608	-	-	-	113 608
Emprunts auprès des établissements financiers	325 906	94 503	-	-	420 409
Emprunts en dinars	168 800	-	-	-	168 800
Emprunts en devises	157 106	94 503	-	-	251 609
Avoir en compte des établissements financiers	1 604	-	-	-	1 604
Total	441 147	94 503	-	-	535 650

6.11 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 9 794 435 mDT au 31/12/2022 contre 8 982 913 mDT au 31/12/2021. Les dépôts se détaillent comme suit:

Libellé	2022	2021	Variation	%
Dépôts à vue	2 622 038	2 586 224	35 814	1,4%
Dépôts épargne	3 870 738	3 585 870	284 868	7,9%
Compte à terme	740 345	581 453	158 892	27,3%
Comptes en dinars convertibles	124 272	108 603	15 669	14,4%
Dépôts en devises	781 666	841 117	(59 451)	(7,1%)
Placements en devises	264 322	266 122	(1 800)	(0,7%)
Bons de caisse	686 193	586 999	99 194	16,9%
Autres sommes dues à la clientèle	276 382	184 331	92 051	49,9%
Dettes rattachées	(8 521)	(12 306)	3 785	30,8%
Certificats de dépôts	437 000	254 500	182 500	71,7%
Total	9 794 435	8 982 913	811 522	9,0%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle hors dettes rattachées selon la durée résiduelle hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Libellé	Inf à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	Sup à 5 ans	Encours brut
Dépôts à vue	3 647 877	144 421	-	-	3 792 298
Dépôts à vue dinars	2 622 038	-	-	-	2 622 038
Comptes en dinars convertibles	124 272	-	-	-	124 272
Comptes en devises	781 666	-	-	-	781 666
Placement en devises	119 901	144 421	-	-	264 322
Dépôts épargne	3 870 738	-	-	-	3 870 738
Comptes spéciaux d'épargne	3 827 530	-	-	-	3 827 530
Autres comptes d'épargne	43 208	-	-	-	43 208
Dépôts à terme	910 738	746 283	206 517	-	1 863 538
Compte à terme	347 856	305 115	87 374	-	740 345
Bons de caisse	226 382	340 668	119 143	-	686 193
Certificats de dépôts	336 500	100 500	-	-	437 000
Autres sommes dues à la clientèle	276 382	-	-	-	276 382
Total	8 705 735	890 704	206 517	-	9 802 956

6.12 - Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste totalise 610 055 mDT au 31/12/2022 contre 480 350 mDT au 31/12/2021 et se répartit comme suit:

Libellé	2022	2021	Variation	%
Emprunts obligataires & privés	299 737	243 635	56 102	23,0%
Ressources spéciales	275 289	220 564	54 725	24,8%
Ressources budgétaires	88 629	78 404	10 225	13,0%
Ressources extérieures	186 660	142 160	44 500	31,3%
Intérêts sur emprunts obligataires	40 797	21 145	19 652	92,9%
Intérêts à payer sur ressources extérieures	2 390	1 908	482	25,3%
Dettes rattachées	388	388	-	-
Écart de conversion sur emprunt	(8 546)	(7 290)	(1 256)	(17,2%)
Total	610 055	480 350	129 705	27,0%

(a) Emprunts obligataires & privés

La ventilation des emprunts obligataires et privés selon la durée résiduelle au 31/12/2022 se détaille comme suit :

Description	≤3 mois	] 3 mois-1 an]	] 1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires et privés	3 622	9 963	133 712	152 440	299 737

La ventilation des emprunts obligataires et privés en emprunt long terme et court terme se détaille au 31/12/2022 comme suit :

Description	Solde 2021	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Solde 2022
Emprunt long terme	206 472	90 202	(6 065)	(24 337)	266 272
Emprunt court terme	37 163	9 128	(37 163)	24 337	33 465
Total	243 635	99 330	(43 228)	-	299 737

(b) Ressources spéciales

La ventilation des ressources spéciales selon la durée résiduelle se détaille au 31/12/2022 comme suit :

Description	≤3 mois	] 3 mois-1 an]	] 1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Ressources spéciales	1 695	19 055	114 182	140 357	275 289

La ventilation des ressources spéciales en ressources long terme et court terme se détaille au 31/12/2022 comme suit :

Description	Solde 2021	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Réévaluation	Solde 2022
Ressources long terme	204 072	66 134	-	(15 666)		254 539
Ressources court terme	16 492	-	(12 664)	16 922		20 750
Total ressources avant couverture	220 564	66 134	(12 664)	1 256	-	275 289
Couverture sur Ressources en devises	(7 290)	-	-	(1 256)	-	(8 546)
Total ressources	213 274	66 134	(12 664)	-	-	266 744

6.13 - Autres Passifs

Ce poste totalise 901 894 mDT au 31/12/2022 contre 798 515 mDT au 31/12/2021 :

Libellé	2022	2021	Variation	%
Provisions pour passifs et charges (1)	298 549	292 880	5 669	1,9%
État, impôts, taxes et dettes sociales (2)	50 523	42 084	8 439	20,1%
Effets financiers non échus (3)	41 787	21 964	19 823	90,3%
Agios réservés pris en charge par l'État	-	2 519	(2 519)	(100,0%)
Charges à payer	64 681	64 088	593	0,9%
Créditeurs divers	21 491	32 693	(11 202)	(34,3%)
Suspens à régulariser	5 915	5 915	-	-
Siège, succursales et agences	1 082	3 974	(2 892)	(72,8%)
Comptes de régularisation-Passif	89 738	51 514	38 224	74,2%
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	178 437	154 690	23 747	15,4%
Écart de conversion	21 733	2 123	19 610	923,7%
Autres crédits	276	276	-	-
Crédits à régulariser	2 728	2 043	685	33,5%
Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	13 716	13 716	-	-
Fournisseurs d'immobilisations	1	1	-	-
Produits constatés d'avance	16 507	16 467	40	0,2%
Etat, IS à payer (*)	86 399	85 040	1 359	1,6%
Fournisseurs divers	4 702	3 720	982	26,4%
Dividendes à payer	3 065	2 245	820	36,5%
Autres crédits au personnel intérêts et frais	338	338	-	-
Autres crédits intérêts et frais	226	225	1	0,4%
Total en mDT	901 894	798 515	103 379	12,9%

(*)Données au 31/12/2021 retraitées pour les besoins de comparabilité

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par le Groupe au terme de l'exercice 2022 s'élèvent à 298 549 mDT contre 292 880 mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Libellé	Provisions 2021	Dotation	Reprise	Réaffectation et correction	Provisions 2022
Prov sur E/S	65 127	10 346	(18 349)	1 585	58 709
Prov pour départ à la retraite	71 276	2 785	(4 142)	15	69 934
Prov pour risques divers	156 477	21 405	(8 013)	37	169 906
Total	292 880	34 536	(30 504)	1 637	298 549

(2) Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	2022	2021	Variation	%
TVA	4 344	4 596	(252)	(5,5%)
Retenues à la source	26 454	18 136	8 318	45,9%
Fonds de péréquation de change	10 857	11 975	(1 118)	(9,3%)
Contribution sociale de solidarité	117	105	12	11,4%
Autres	8 751	7 272	1 479	20,3%
Total	50 523	42 084	8 439	20,1%

(3) Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	2022	2021	Variation	%
Effets financiers moyen terme non échus	1 583	1 432	151	10,5%
Effets financiers sur intérêts moyen terme non échus	4 467	4 531	(64)	(1,4%)
Effets financiers non échus reçus de la compensation	547	547	-	-
Effets à l'encaissement non échus envoyés à la télé-compensation	79	3 683	(3 604)	(97,9%)
Effets à l'escompte non échus envoyés au recouvrement	35 111	11 771	23 340	198,3%
Total	41 787	21 964	19 823	90,3%

6.14 - intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires se répartissent par entité comme suit :

Rubrique	Réserves		Résultat		Total Intérêts Minoritaires			
Entités	2022	2021	2022	2021	2022	2021	Variation	%
STB	(31)	25	12	19	(19)	44	(63)	(143,2%)
STB INVEST	2 923	2 898	119	84	3 042	2 982	60	2,0%
STB MANAGER	(2)	2	(3)	(4)	(5)	(2)	(3)	(150,0%)
STB FINANCE	357	302	85	54	442	356	86	24,2%
STB SICAR	194	188	1	1	195	189	6	3,2%
IMM. AVENUE	(75)	(64)	2	(11)	(73)	(75)	2	2,7%
STRC	25	14	15	14	40	28	12	42,9%
GEVE	4 360	1 066	273	3 754	4 633	4 820	(187)	(3,9%)
EDDKHILA	1 184	1 632	28	(448)	1 212	1 184	28	2,4%
ACTIVHOTELS	(1)	(2)	-	1	(1)	(1)	-	-
SICAV INVEST	(1)	20	1	(1)	-	19	(19)	(100,0%)
SICAV AVENIR	-	-	-	-	-	-	-	-
SICAV OBLIG	(16)	1	11	6	(5)	7	(12)	(171,4%)
SICAV EPARGNANT	(147)	(35)	16	21	(131)	(14)	(117)	(835,7%)
TFB	(6)	(6)	(1)	(1)	(7)	(7)	-	-
STBMG	(4)	(6)	7	1	3	(5)	8	160,0%
MGERT	2 022	1 660	480	359	2 502	2 019	483	23,9%
STCV	-	-	-	-	-	-	-	-
SONIBANK	5	5	1	1	6	6	-	-
SCIMB	-	-	-	-	-	-	-	-
ELFEJJA	1	1	-	-	1	1	-	-
STBSG	(2)	(5)	(2)	5	(4)	-	(4)	-
Total	10 786	7 696	1 045	3 855	11 831	11 551	280	2,4%

(*) Données retraitées au 31/12/2021 pour les besoins de comparabilité

6.15 - Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 776 875 mDT. Il est composé de 155.375.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit:

Libellé	Capital Social	Réserves consolidées	Réserves consolidées retraitées	Réserves de conversion	Actions propres	Résultat consolidé	Solde 2022
Solde au 31/12/2021	776 875	372 691	363 971	6 258	(5 508)	125 738	1 267 334
Affectation résultat		128 525	125 738	-	-	(125 738)	-
Augmentation du capital		-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes		-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion		-	-	1 425	-	-	1 425
Résultat consolidé		-	-	-	-	99 384	99 384
Reclassements		(67)	(67)	-	-	-	(67)
Changement de méthodes et correction d'erreurs(*)		(12 632)	(12 632)	-	-	-	(12 632)
Autres variations (Fonds social, subventions, actions propres...)	-	(10 718)	789	-	-	-	789
Solde au 31/12/2022	776 875	477 799	477 799	7 683	(5 508)	99 384	1 356 233

(*) le changement de méthodes et correction d'erreur comporte 11 506 md relatif aux modifications comptables constatées au niveau des états financiers de la société mère et 1 126 md issus du changement des capitaux propres d'ouverture de quelques sociétés et ce suite à la prise en charge de la version définitive des états financiers au 31/12/2022, recus après l'arrêté des états financiers du groupe au 31/12/2022.

6.15.1 - Dotation de l'État

En vertu de la loi n°2012-17 du 17 septembre 2012, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de Dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

6.15.2 - Bénéfice par action

Libellé	2022	2021	Variation	%
Bénéfice net de l'exercice avant modifications comptables (en mDT)	99 384	128 525	(29 141)	(22,7%)
Nombre d'actions ordinaires	155 375 000	155 375 000	-	-
Nombre d'actions propres (y compris les actions STB détenues par les filiales)	992 773	1 006 499	(13 726)	(1,4%)
% par rapport aux actions émises	0,64%	0,65%	(0)	(1,4%)
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de période	154 382 227	154 368 501	13 726	0,0%
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	154 382 227	154 368 501	13 726	0,0%
Nombre d'actions moyen pondéré	154 382 227	154 368 501	13 726	0,0%
Bénéfices revenant aux actions propres	635	833	(198)	(23,7%)
Bénéfice par action de valeur nominale de DT	0,644	0,833	(0,189)	(22,7%)

6.15.3 - Réserves consolidées

Les réserves consolidées correspondent aux résultats accumulés par le groupe dans les entités incluses dans le périmètre depuis la prise de contrôle jusqu'à la date de clôture de l'exercice précédant celui objet de la publication.

Libellé	2022	2021	Variation	%
Contribution de la mère consolidante (*)	489 537	375 636	113 901	30,3%
+ Part du groupe, dans la prime d'émission	115 860	115 857	3	0,0%
+ Part du groupe, dans la dotation de l'Etat	116 983	116 981	3	0,0%
+ Part du groupe, dans les autres réserves	256 694	142 798	113 896	79,8%
Contribution des filiales relevant du secteur bancaire	(3 828)	(1 038)	(2 790)	(268,8%)
Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers	(900)	(1 178)	278	23,6%
Contribution des filiales relevant du secteur des autres services	672	(3 191)	3 863	121,1%
Total	485 482	370 229	115 253	31,1%

Les réserves consolidées sont réparties par société du groupe de la manière suivante :

Entité	Réserves consolidés	Réserves de conversion	2022	Réserves consolidés	Réserves de conversion	2021	Variation	%
STB (*)	489 482	56	489 538	375 425	211	375 636	113 902	30,3%
STB INVEST	16 823	-	16 823	16 364	-	16 364	459	2,8%
STB MANAGER	(5)	-	(5)	800	-	800	(805)	(100,6%)
STB FINANCE	2 330	-	2 330	1 162	-	1 162	1 168	100,5%
STB SICAR	5 925	1	5 926	5 562	1	5 563	363	6,5%
IMM. AVENUE	(6 225)	-	(6 225)	(4 965)	-	(4 965)	(1 260)	(25,4%)
STRC	(36 040)	-	(36 040)	(39 494)	-	(39 494)	3 454	8,7%
GEVE	2 360	-	2 360	(936)	-	(936)	3 296	352,1%
EDDKHILA	(1 204)	-	(1 204)	(273)	-	(273)	(931)	(341,0%)
ACTIVHOTELS	(1 404)	-	(1 404)	(2 929)	-	(2 929)	1 525	52,1%
SICAV INVEST	(40)	-	(40)	355	-	355	(395)	(111,3%)
SICAV AVENIR	(14)	-	(14)	9	-	9	(23)	(255,6%)
SICAV OBLIG	(83)	-	(83)	(161)	-	(161)	78	48,4%
SICAV EPARGNANT	10 203	-	10 203	14 226	-	14 226	(4 023)	(28,3%)
TFB	(44 704)	3 179	(41 525)	(38 369)	2 568	(35 801)	(5 724)	(16,0%)
STBMG	(147)	-	(147)	(174)	-	(174)	27	15,5%
MGERT	2 017	-	2 017	1 646	-	1 646	371	22,5%
STCV	950	-	950	1 033	-	1 033	(83)	(8,0%)
SONIBANK	33 250	4 447	37 697	31 284	3 478	34 762	2 935	8,4%
SCIMB	(420)	-	(420)	(455)	-	(455)	35	7,7%
ELFEJJA	4 797	-	4 797	4 014	-	4 014	783	19,5%
STBSG	(52)	-	(52)	(153)	-	(153)	101	66,0%
Total	477 799	7 683	485 482	363 971	6 258	370 229	115 253	31,1%

6.15.4 - Résultat consolidé

L'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est soldé par un résultat consolidé positif de 99 384 mDT contre un résultat de même nature de 125 738 mDT au 31 décembre 2021. La contribution au résultat consolidé de la mère et de ses filiales peut être détaillée comparativement comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	%
Contribution de la mère consolidante	87 732	113 221	(25 489)	(22,5%)
Contribution des entités relevant du secteur bancaire	(1 326)	(1 693)	367	21,7%
Contribution des entités relevant du secteur des services financiers	10 359	8 269	2 090	25,3%
Contribution des entités relevant du secteur des autres services	2 619	5 941	(3 322)	(55,9%)
Total	99 384	125 738	(26 354)	(21,0%)

Le résultat consolidé est réparti par société du groupe de la manière suivante :

Rubrique	2022	2021	Variation	%
STB (*)	87 732	113 221	(25 489)	(22,5%)
STB INVEST	2 120	1 510	610	40,4%
SOFELAN	-	-	-	-
STB MANAGER	(463)	(687)	224	32,6%
STB FINANCE	1 831	1 163	668	57,4%
STB SICAR	83	36	47	130,6%
IMM. AVENUE	265	(1 259)	1 524	121,0%
STRC	5 499	4 919	580	11,8%
GEVE	271	3 754	(3 483)	(92,8%)
EDDKHILA	59	(932)	991	106,3%
ACTIVHOTELS	(367)	1 526	(1 893)	(124,0%)
SICAV INVEST	30	(37)	67	181,1%
SICAV AVENIR	39	12	27	225,0%
SICAV OBLIG	260	154	106	68,8%
SICAV EPARGNANT	960	1 198	(238)	(19,9%)
TFB	(6 240)	(6 154)	(86)	(1,4%)
STBMG	244	17	227	1335,3%
MGERT	479	358	121	33,8%
STCV	516	549	(33)	(6,0%)
SONIBANK	4 913	4 461	452	10,1%
SCIMB	78	35	43	122,9%
ELFEJJA	1 146	1 743	(597)	(34,3%)
STBSG	(71)	151	(222)	(147,0%)
Total	99 384	125 738	(26 354)	(21,0%)

NOTE 7 - NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

7.1 - Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques « Cautions, avals et autres garanties données » et « crédits documentaires » se détaille au 31 décembre 2022 des éléments suivants :

Libellé	2022	2021	Variation	%
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	1 095 262	1 027 143	68 119	6,6%
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	398 665	434 151	(35 486)	(8,2%)
Total cautions, avals et autres garanties données	1 493 927	1 461 294	32 633	2,2%
Crédits documentaires et acceptations import	497 345	424 259	73 086	17,2%
Crédits documentaires et acceptations export	116 372	64 433	51 939	80,6%
Total crédits documentaires	613 717	488 692	125 025	25,6%
Total passifs éventuels	2 107 644	1 949 986	157 658	8,1%

7.2 - Engagements donnés

Le poste « Engagements donnés » s'élève au 31 décembre 2022 à 157 328 mDT contre 115 691 mDT au 31 décembre 2021 .

Libellé	2022	2021	Variation	%
Engagements de financement	157 302	115 590	41 712	36,1%
Engagements sur titres	26	101	(75)	(74,3%)
Total	157 328	115 691	41 637	36,0%

7.3 - Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 31 décembre 2022 à 3 059 631 mDT contre 2 208 276 mDT au 31 décembre 2021 :

Libellé	2022	2021	Variation	%
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	398 665	434 152	(35 487)	(8,2%)
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	42 881	412	42 469	10308,0%
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	1 918 721	1 177 962	740 759	62,9%
Garanties reçues de la clientèle	699 364	595 750	103 614	17,4%
Total	3 059 631	2 208 276	851 355	38,6%

Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la banque.

Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.

Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises.

NOTE 8 - NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars Tunisiens)

8.1 - Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 31 Décembre 2022 à 950 975 mDT contre à 827 974 mDT au 31 Décembre 2021 et s'analysent comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	%
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	11 811	18 772	(6 961)	(37,1%)
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire dinars	5 047	8 365	(3 318)	(39,7%)
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire devises	6 878	10 407	(3 529)	(33,9%)
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	(114)	-	(114)	-
Intérêts sur créances sur la clientèle	905 332	784 632	120 700	15,4%
Intérêts en agios sur comptes débiteurs	99 656	98 319	1 337	1,4%
Intérêts sur crédit à la clientèle	805 676	686 314	119 362	17,4%
Reprise d'intérêts réservés sur créances	-	(1)	1	100,0%
Revenus assimilés	33 832	24 570	9 262	37,7%
Total	950 975	827 974	123 001	14,9%

8.2 - Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 31 Décembre 2022 à 142 623 mDT contre 137 014 mDT au 31 Décembre 2021 et s'analyse comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	%
Chèques, effets, virements et tenue de compte	62 592	63 976	(1 384)	(2,2%)
Opérations sur titres	7 241	3 996	3 245	81,2%
Opérations de change	9 109	10 087	(978)	(9,7%)
Opérations de commerce extérieur	7 771	5 652	2 119	37,5%
Coffre-fort	57	42	15	35,7%
Études	20 856	21 606	(750)	(3,5%)
Autres	34 997	31 655	3 342	10,6%
Total	142 623	137 014	5 609	4,1%

8.3 - Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Libellé	2022	2021	Variation	%
Gains nets sur titres de transaction	6 229	1 211	5 018	414,4%
Intérêts nets sur bons de trésor	6 144	1 171	4 973	424,7%
Plus-value latente sur bons du trésor	-	-	-	-
Dividendes et revenus assimilés des titres de transaction	76	37	39	105,4%
Plus-values sur cession de titres de transaction	9	3	6	200,0%
Gains (pertes) nets sur titres de placement	53 816	46 258	7 558	16,3%
Dividendes et revenus assimilés des titres de placement (*)	46 299	38 122	8 177	21,4%
Pertes sur titres de placement	6 228	9 103	(2 875)	(31,6%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(288)	(1 519)	1 231	81,0%
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	1 577	552	1 025	185,7%
Gains nets sur opérations de change	56 246	42 004	14 242	33,9%
Résultat sur opérations de change	53 612	42 004	11 608	27,6%
Commissions sur change manuel	2 634	-	2 634	-
Total	116 291	89 473	26 818	30,0%

(*)Données au 31/12/2021 retraitées pour les besoins de comparabilité.

8.4 - Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille titre d'investissement s'élèvent au 31 décembre 2022 à 76 319 mDT contre 65 442 mDT au 31 décembre 2021 et s'analysent comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	169	115	54	47,0%
Intérêts et revenus assimilés sur BTA investissement (*)	55 941	54 935	1 006	1,8%
Dividendes et revenus assimilés /titres de participations	3 966	3 731	235	6,3%
Revenus des fonds gérés	-	-	-	-
Revenus des titres de participation en rétrocession	1 281	1 329	(48)	(3,6%)
Produits de cession de titres (conso.)	-	-	-	-
Intérêts et revenus assimilés des obligations	14 962	5 332	9 630	180,6%
Total en mDT	76 319	65 442	10 877	16,6%

(*)Données au 31/12/2021 retraitées pour les besoins de comparabilité.

8.5 - Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 31 décembre 2022 à 580 943 mDT contre 464 569 mDT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires	(113 409)	(81 781)	(31 628)	(38,7%)
Opérations avec la clientèle	(426 333)	(353 500)	(72 833)	(20,6%)
Emprunts et ressources spéciales	(41 044)	(29 022)	(12 022)	(41,4%)
Autres intérêts et charges	(157)	(266)	109	41,0%
Total	(580 943)	(464 569)	(116 374)	(25,0%)

8.6 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et

Libellé	2022	2021	Variation	%
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	(187 785)	(92 825)	(94 960)	(102,3%)
Dotations aux provisions pour créances douteuses	(172 779)	(141 497)	(31 282)	(22,1%)
Dotations aux provisions sur comptes courants associés	48	131	(83)	(63,4%)
Dotations aux provisions additionnelles	(50 695)	(35 865)	(14 830)	(41,3%)
Dotations aux provisions collectives	(38 225)	(6 901)	(31 324)	(453,9%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs d'exploitation des filiales non financières	(50)	(10)	(40)	(400,0%)
Reprises sur provisions pour créances douteuses	131 256	100 849	30 407	30,2%
Reprises sur provisions additionnelles	128 128	85 395	42 733	50,0%
Créances cédées à STRC ou radiées	(266 073)	(154 630)	(111 443)	(72,1%)
Créances passées par pertes	(9 127)	(15 448)	6 321	40,9%
Reprise agios réservés sur créances cédées, radiées ou abandonnées	90 208	75 756	14 452	19,1%
Autres dotations	(609)	(651)	42	6,5%
Autres reprises	133	46	87	189,1%
Dotations aux provisions pour risques et charges	(16 645)	(30 806)	14 161	46,0%
Dotations aux provisions pour risques et charges	(23 852)	(36 400)	12 548	34,5%
Dotations aux provisions liées à l'assainissement social	(237)	(445)	208	46,7%
Indemnités et pensions liées à l'assainissement social	(4 600)	(7 602)	3 002	39,5%
Reprises de provisions pour risques et charges	7 979	8 168	(189)	(2,3%)
Reprises de provisions pour départ à la retraite et assainissement social	4 065	5 473	(1 408)	(25,7%)
TOTAL	(204 430)	(123 631)	(80 799)	(65,4%)

8.7 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 31 Décembre 2022, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	(2 850)	(3 396)	546	16,1%
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres titres d'investissement	-	-	-	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	(817)	(1 443)	626	43,4%
Dotations aux provisions pour fonds gérés	-	-	-	-
Plus values ou moins values de cession des autres titres d'investissement	(730)	(478)	(252)	(52,7%)
Plus values ou moins values de cession des titres de participation	5 207	279	4 928	1766,3%
Plus values ou moins values de cession des titres en rétrocession	-	-	-	-
Pertes sur fonds SICAR	(10)	-	(10)	-
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	565	1 998	(1 433)	(71,7%)
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	840	332	508	153,0%
Gains/Pertes sur titres de participations	(1 644)	-	(1 644)	-
Total	561	(2 708)	3 269	120,7%

8.8 - Autres produits d'exploitation

La rubrique autres produits d'exploitation a atteint au 31/12/2022 un total de 27 535 mDT contre 37 834 mDT au 31/12/2021, détaillés comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	%
Revenus des immeubles	11 971	20 128	(8 157)	(40,5%)
Intérêts sur crédits au personnel	7 052	7 701	(649)	(8,4%)
Variation des stock d'encours et de travaux terminés	730	4 739	(4 009)	(84,6%)
Autres produits accessoires	359	403	(44)	(10,9%)
Autres produits : Prestations de services	7 423	4 863	2 560	52,6%
Total	27 535	37 834	(10 299)	(27,2%)

8.9 - Frais personnel

Les frais de personnel ont atteint au 31 Décembre 2022 un total de 221 682 mDT contre 204 664mDT au 31 Décembre 2021 retraité, détaillés comme suit :

Libellé	2022	2021 Publié	Variation	%
Rémunération du personnel	(165 287)	(148 513)	(16 774)	(11,3%)
Charges sociales	(50 886)	(51 290)	404	0,8%
Variation des congés à payer	(376)	(475)	99	20,8%
Autres charges liées au personnel	(5 133)	(4 386)	(747)	(17,0%)
Total	(221 682)	(204 664)	(17 018)	(8,3%)

8.10 - Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 31 Décembre 2022 un total de 100 899 mDT contre 94 399 mDT au 31 Décembre 2021, détaillées comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	%
Loyer	(5 516)	(4 947)	(569)	(11,5%)
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(5 663)	(5 831)	168	2,9%
Travaux et façons exécutés par des tiers	(7 288)	(6 598)	(690)	(10,5%)
Cotisation d'adhésion Fond de garantie de dépôts	(24 813)	(23 052)	(1 761)	(7,6%)
Primes d'assurance	(2 060)	(1 770)	(290)	(16,4%)
Autres	(14 643)	(11 760)	(2 883)	(24,5%)
Impôts et taxes	(5 672)	(5 246)	(426)	(8,1%)
Fournitures faites à l'entreprise	(3 061)	(2 525)	(536)	(21,2%)
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(3 036)	(2 277)	(759)	(33,3%)
Transport et déplacement	(373)	(263)	(110)	(41,8%)
Jetons de présence	(304)	(345)	41	11,9%
Contribution sociale de solidarité	(338)	(145)	(193)	(133,1%)
Var. autres stocks	(1 141)	(5 826)	4 685	80,4%
Frais divers de gestion	(26 260)	(23 535)	(2 725)	(11,6%)
Autres comptes d'ajustement	(731)	(279)	(452)	(162,0%)
Total	(100 899)	(94 399)	(6 500)	(6,9%)

8.11- Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires est de 20 186 mDT au 31/12/2022 à contre 1 292 mDT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	%
Gains provenant des autres éléments ordinaires	36 632	15 953	20 679	129,6%
Plus/ Moins value de cession	192	1 009	(817)	(81,0%)
Subvention TFP	1 587	1 386	201	14,5%
Autres gains (1)	34 853	13 558	21 295	157,1%
Pertes provenant des autres éléments ordinaires (2)	(16 446)	(17 245)	799	4,6%
Total	20 186	(1 292)	21 478	1662,4%

(1) Ce solde englobe principalement :

- Des récupérations sur des créances radiées pour un montant de 26.064 mDT
- De l'annulation des amortissements cumulés sur les immeubles hors exploitations pour un montant de 3.225 mDT

(2) Ce solde englobe principalement :

- Du paiement des charges sociales sur une affaire contentieuse avec la CNSS pour un montant de 5.750 mDT
- D'un montant de RAS réclamé par l'administration fiscale qui s'élève à 5.009 mDT.

8.12 - Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt sur les bénéfices s'élève au 31 Décembre 2022 à 96 995 mdt contre 96 540 mdt au 31 Décembre 2021 .

Libellé	2022	2021	Variation	%
Impôts sur les sociétés	(95 604)	(93 858)	(1 746)	(1,9%)
Impôts différés	(1 391)	(2 682)	1 291	48,1%
Total	(96 995)	(96 540)	(455)	(0,5%)

NOTE 9 - NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars Tunisiens)

9.1 - Flux de trésorerie nette affectée aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2022, un flux de trésorerie net négatif de 207 955 mDT.

Les principales variations se détaillent comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 639 294 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées.
- Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 1.295.614 mDT.
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 807.737 mDT.
- Les acquisitions/ cessions des titres de placement ont dégagé un flux net négatif de 44.001 mDT.
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 193.803 mDT.
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un encaissement net de 41.056 mDT.

9.2 - Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé au cours de l'exercice 2022, un flux net négatif de 148 373 mDT.

9.3 - Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2022, un flux de trésorerie net positif de 109 888mDT.

9.4 - Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la banque ont atteint au 31 Décembre 2022, un solde de 1 223 499 mDT contre 977 043 mDT au 31 Décembre 2021, détaillées comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation	%
Caisse, CCP et reprise de liquidité	78 001	79 553	(1 552)	(2,0%)
Facilité de dépôt	-	50 000	(50 000)	(100,0%)
BCT	(1 419 767)	(1 057 709)	(362 058)	(34,2%)
Banques et organismes spécialisés	(54)	(5 871)	5 817	99,1%
Prêts emprunts sur le marché monétaire	(121 077)	(47 123)	(73 954)	(156,9%)
Titres de transactions	239 398	4 107	235 291	5729,0%
Total	(1 223 499)	(977 043)	(246 456)	(25,2%)

NOTE 10 - NOTES RELATIVES AUX OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

10.1 – Conventions et opérations nouvellements réalisées

- En date du 29 Novembre 2022, les actionnaires de la TFB "Tunisian Foreign Bank" se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire et ils approuvent à l'unanimité l'augmentation du capital de la banque

- Les actionnaires ont voté pour une augmentation de capital de 13 000 009,56 Euros, pour passer d'un montant de 26 912 255,04 Euros à 39 912 264,60 Euros.

La STB a souscrit à cette augmentation pour un montant de 20 830 mD pour atteindre une part de 49,997% du capital de la TFB.

- En date du 09/03/2022, Les actionnaires de SONIBANK se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire et ils approuvent à l'unanimité l'augmentation du capital de la banque.

La STB souscrit à titre irréductible à cette augmentation de capital pour un montant de 9 404,2 mD conservant ainsi sa part de 25% du capital de la SONIBANK

- La STB a signé en 2022 un prêt syndiqué faveur l'Etat Tunisien pour un montant de 15 Millions d'Euros sur 4 ans (du 02-06-2022 au 02-06-2026).

L'encours de ce prêt au 30/12/2022 est 15 Millions d'Euros soit l'équivalent de 49,210 millions de dinars.

L'encours des prêts syndiqués est 71,666 Millions d'Euros soit l'équivalent de 235,116 millions de dinars.

- En vertu des décisions du Ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'Etat, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines sociétés publiques. Ces garanties sont à hauteur de 1 161 millions de dinars.

- L'encours des dépôts à terme souscrits, courant l'exercice 2022, par les entreprises associées de la STB totalise, au 31 Décembre 2022, un montant de 33,200 millions de dinars, réparti comme suit :

Relation	bon de caisse	Certificat de Dépôt	Dépôt à terme	Total général
SICAV AVENIR	-	-	200 000	200 000
SICAV L EPARGNE OBLIGATAIRE	-	11 000 000	4 000 000	15 000 000
STE SICAV L EPARGNANT	-	14 000 000	4 000 000	18 000 000
Total en dinars	-	25 000 000	8 200 000	33 200 000

Les comptes de dépôts à vue (créditeurs) ouverts par entreprises associées accusent au 31/12/2022, les soldes suivants (en mille de dinars) :

SOCIETE	MONTANT
TUNISIAN FOREIGN BANK	1 183,181
STE TNNE DE CONTROLE VERITAS	1 797,088
S.CIVILE IMMOBIL LA MAISON DUBANQUIER	2,154
POLE DE COMPET MONASTIR EL FEJJA	352,612
L INVESTISSEUR STE SICAV	71,358
STE SICAV L EPARGNANT	22 244,196
SICAV AVENIR	30,329
TOTAL	25 680,918

-Courant l'exercice 2022, la STB Moyens Généraux a procédé à des opérations de souscriptions et de rachats des actions SICAV l'épargne obligataire du groupe STB. L'encours de ces placements ainsi que les résultats issus de ces opérations se détaillent au 31/12/2022 comme suit :

	Souscription	Rachat	Encours	Produit net
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	3 698 580	3 707 932	-	9 352
Total en dinars			-	9 352

-Courant l'année 2022, les entreprises associées et les administrateurs de la STB ont souscrits à l'emprunt obligataire subordonné STB 2021-1 émis par la STB pour un montant global de 100 000 millions de dinars. Le montant souscrit, à hauteur de 7 925 200 de dinars, se détaille comme suit :

Société	Catégorie	Montant
SICAV EPARGNANT	Catégorie D	1 725 200
SICAV EPA OBLG	Catégorie D	4 200 000
Total obligations souscrites par les filiales et les entreprises associées		5 925 200
MAE	Catégorie B	2 000 000
Total obligations souscrites par les administrateurs		2 000 000
Total général en dinars		7 925 200

10.2 – Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

-En vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012, la STB a constaté, au cours de l'exercice 2011, parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

Au cours de l'exercice 2022 et en vertu des décisions du Ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques. Au 31/12/2022, ces garanties sont à hauteur de 379,515 millions de dinars.

-La STB a signé en 2022 une convention de financement en Devises avec l'État Tunisien, son principal actionnaire, pour un montant de 15 millions d'Euros et ce dans le cadre du prêt syndiqué octroyé par les banques tunisiennes à l'État pour un montant global de 81.5 millions d'Euros et 25 millions d'USD.

L'encours de ce prêt au 31 Decembre 2022 est de 15 millions d'Euros soit l'équivalent de 49, 210 millions de dinars.

- Les concours accordés par la STB à l'État Tunisien, son principal actionnaire, via les ministères sont à hauteur de 171,949 millions de dinars (hors prêts syndiqués).

- Un prêt-interbancaire faveur Tunisian Foreign Bank Tunis (TFB) oue un montant de 5 millions d'Euros soit L'équivalent de 16,133 millions de dinars est échu en 2022 (remboursement le 15-12-2022).

- La STB a souscrit le 18 octobre 2016 à l'emprunt obligataire subordonné privé émis par la TFB, entreprise appartenant au groupe STB, pour un montant global de 16 millions Euros soit l'équivalent de 39,560 millions de Dinars garanti par l'État en vertu de la décision du Ministre des Finances en date du 17 octobre 2016.

-La STB a procédé en date du 26 mai 2017,07 avril 2018 et 01 décembre 2020 à la conversion de l'emprunt ci-dessus cité en capital de ladite société respectivement pour 6 millions d'Euros ,3 millions d'Euros, 2,289 millions d'Euros soit l'équivalent de 27 913 millions de dinars.

-L'encours de l'emprunt au 31/12/2022 s'élève à 2,134 millions d'Euros soit l'équivalent de 5,277 millions de dinars.

-Antérieurement à l'exercice 2022, les administrateurs et les entreprises associées de la STB ont souscrit aux différents emprunts obligataires émis par la STB.

-L'encours au 31/12/2022 des montants souscrits se détaille comme suit:

Relation	Montant souscrit	Encours au 31/12/2022
SICAV L'EPARGNANT	12 260 100	4 817 100
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	3 180 000	2 551 200
SICAV L'INVESTISSEUR	50 000	104 283
SICAV L'AVENIR	30 000	30 000
Total obligations souscrites par entreprises associées	15 520 100	7 502 583
STAR	52 000 000	18 875 000
MAE	3 000 000	3 000 000
Total obligations souscrites par les administrateurs	55 000 000	21 875 000
Total général en Dinars	70 520 100	29 377 583

-En vertu des conventions conclues avec la SICAV L'Épargnant, la SICAV Investisseur, la SICAV Avenir et la SICAV l'épargne obligataire, la STB assure la fonction de dépositaire et/ou de distributeur de titres et de fonds pour ces SICAV.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

* 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargnant calculé quotidiennement. La commission relative au 31/12/2022 s'élève en TTC à 343 577 DT.

* 0,2% du montant de l'actif net de la SICAV l'investisseur calculé quotidiennement. La commission relative au 31/12/2022 s'élève à en TTC 2420 DT.

* 1 190 DT commission fixe versée annuellement par la SICAV Avenir en TTC.

* 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargne obligataire calculé quotidiennement. La commission au 31/12/2022 s'élève en TTC à 266 512 DT.

- Le montant des dividendes (en Dinars) reçues des parties liées au 31/12/2022 se détaillent comme suit:

Relation	Montant
SICAV AVENIR	23 977,684
SICAV L'EPARGNANT	2 667,500
SONIBANK	1 341 856,261
SICAV L'INVESTISSEUR	9 611,016
STC VERITAS	633 165,000
SOCIETE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR EL FEJJA	960 000,000

-Antérieurement à l'exercice 2022, la STB a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31/12/2022 à 88,629 millions de dinars contre 78,404 millions de dinars au 31/12/2021.

-Les concours bancaires accordés par la STB aux sociétés, parties liées, à ses administrateurs et à ses dirigeants totalisent, au 31/12/2022, un montant de 2.275 millions de dinars, répartis comme suit:

Relation	Debit en compte	Autres engagements	Total engagements
BEL LASSOUED MOHAMED TAHAR	0	643	643
STAR	0	2 184 190	2 184 190
Total administrateurs	0	2 184 833	2 184 833
Secrétaire général		74 034	74 034
Directeur général		16 181	16 181
Total dirigeant	0	90 215	90 215
Total	0	2 275 048	2 275 048

-En tant qu'administrateur au sein du conseil d'administration de SICAV L'EPARGNE Obligataire, la STB MANAGER a perçu de cette dernière un jeton de présence de 1.250 dinars (montant brut).

- Antérieurement à l'exercice 2022, le conseil d'administration du SICAV L'EPARGNANT a décidé de réviser la commission de gestion confiée à la STB Finance. Cette dernière est chargée des choix de placement et de la gestion administrative et comptable de la société moyennant une rémunération TTC de 0,412% l'an, calculé sur la base de l'actif. Le montant de cette rémunération s'élève à 944 mille dinars en 2022.

-La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la gestion à la société « STB MANAGER » moyennant une rémunération de 0,5% HT de l'actif net (anciennement fixée à 0,8% T.T.C) calculée quotidiennement au nouveau taux, à partir du 01/01/2019. Cette mise à jour tient compte de la décision du conseil d'administration de la société réuni le 07 Juin 2018 qui prévoit, par ailleurs, la prise en charge par la SICAV de tous les frais liés à sa gestion à compter de la même date susmentionnée.

Par ailleurs, le conseil d'administration de la « SICAV L'INVESTISSEUR » réuni le 07 juin 2018 a décidé le changement du gestionnaire pour confier cette dernière à la société « STB FINANCE ». La SICAV a reçu l'agrément y afférent, du Conseil de Marché Financier, en date du 31/10/2019, et l'a soumis à l'assemblée générale extraordinaire.

La nouvelle convention de gestion avec la STB Finance a été conclue le 07/07/2020. Toutefois, la date de son entrée en vigueur est le 16/07/2020 selon un communiqué publié par la SICAV au B.O du CMF en date du 10/07/2020. Les conditions de rémunération du gestionnaire sont restées inchangées.

La charge de gestion constatée par la société au titre de l'exercice 2022, s'élève à 7 198 dinars.

-La SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE a conclut une convention de gestion avec STB Finance en contrepartie d'une rémunération de 0,50% TTC. Cette rémunération est annuelle est décomptée quotidiennement sur la base de l'actif net de

Au titre de l'exercice 2022, le montant de cette rémunération s'élève à 888 371 DT.

10.3 – Obligations et engagements de la STB envers les dirigeants

L'EX-Directeur Général a été nommé par décision du Conseil d'Administration réuni le 22 mars 2021. Les éléments de rémunération sont les mêmes éléments tels que fixés par le comité de rémunération de la banque et approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 30 mai 2016. Les éléments de rémunération se composent comme suit :

- Un élément fixe qui consiste en un salaire net mensuel fixé à 16 mille dinars,
- Et un élément annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe soit 96 mille dinars et qui sera calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.

Les avantages en nature sont une voiture de fonction avec un quota de 500 litres de carburant par mois, la prise en charge des frais de communication téléphonique avec un plafond de 250 dinars par mois ainsi que le remboursement de tous les frais engagés dans le cadre de l'exercice de son activité sur présentation des factures y afférentes.

- Les éléments de rémunération du Directeur Général Adjoint et du Secrétaire Général tels que révisés par le comité de nomination et de rémunération de la banque, ont été approuvés par les conseils d'administration de la STB réunis en dates du 16 novembre 2016 et du 16 septembre 2020. Les éléments de rémunération ont été révisés comme suit :

- Un élément fixe qui consiste en un salaire brut mensuel fixé à 4,767 mille dinars soit un salaire net de 2,670 mille dinars
- Une indemnité de fonction complémentaire de 2000 dinars ;
- une indemnité de consommation courante de 400 dinars ;
- une indemnité de logement de 500 dinars;
- Et un élément annuel variable qui ne dépasse pas 25% du montant de l'élément fixe et qui sera calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.

Les avantages en nature sont une voiture de fonction avec un quota de 400 litres de carburant par mois ainsi que le remboursement des frais téléphoniques.

ü Le montant des jetons de présence revenant aux administrateurs de la STB a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 avril 2021 à 4000 dinars en net par séance pour le président du conseil d'administration et à 2000 dinars en net par séance pour les membres du conseil d'administration.

ü Le montant des jetons de présence revenant aux administrateurs membres du comité permanent d'audit et du comité des risques a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 avril 2021 à 2000 dinars en net et par séance pour le président du comité d'audit et le président du comité des risques et à 1000 dinars en net et par séance pour les présidents et les membres des autres comités. Les présidents et membres de plus d'un comité seront rémunérés sur la base de leurs présences dans un seul comité de leur choix.

2. Les obligations et engagements de la STB envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	<u>DG</u>		<u>DGA et SG</u>		<u>Administrateurs</u>	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022
Avantages à court terme	328 856		405764	40695	305 000	208 265
Avantages postérieurs à l'emploi(	-	-	30 753	245 833	-	-
TOTAL	328 856		436 517	286 528	305 000	208 265

(*) Les avantages postérieurs à l'emploi sont fixés par référence aux termes de la convention collective nationale du

Société Tunisienne de Banque

ÉTAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2022

(Unité : en Mille DT)

	2022	Bancaire	Financier	Autres
Produits d'exploitation bancaire				
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	950 975	950 021	939	15
PR2 - Commissions (en produits)	142 623	134 214	8 409	-
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	116 291	113 937	1 662	692
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	76 319	74 454	1 864	1
Total produits d'exploitation bancaire *	1 286 208	1 272 626	12 874	708
Charges d'exploitation bancaire				
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(580 943)	(580 539)	(23)	(381)
CH2 - Commissions encourues	(7 773)	(7 712)	(60)	(1)
CH3 - Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	-	-	-	-
Total charges d'exploitation bancaire	(588 716)	(588 251)	(83)	(382)
Produit Net Bancaire	697 492	684 375	12 791	326
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(204 430)	(216 259)	12 532	(703)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	561	3 811	(3 368)	118
PR7 - Autres produits d'exploitation	27 535	7 968	759	18 808
CH6 - Frais de personnel	(221 682)	(194 968)	(9 065)	(17 649)
CH7 - Charges générales d'exploitation	(100 899)	(100 724)	(2 828)	2 653
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(15 140)	(13 279)	(252)	(1 609)
Résultat d'exploitation	183 437	170 924	10 569	1 944
PR11 - Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	1 733	(1 326)	1 319	1 740
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	20 186	19 959	102	125
CH11 - Impôt sur les bénéfices	(96 995)	(95 210)	(1 385)	(400)
Résultat des activités ordinaires	108 361	94 347	10 605	3 409
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(7 932)	(7 931)	(1)	-
Résultat net de l'exercice	100 429	86 416	10 604	3 409
PR9-CH10 - Intérêts minoritaires dans le résultat	1 045	12	246	787
Résultat Net consolidé de l'exercice	99 384	86 404	10 358	2 622
Effet des modifications comptables	(11 506)	(11 506)		
Résultat après modification comptable	87 878	74 898	10 358	2 622

Société Tunisienne de Banque
ÉTAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2021
(Unité : en Mille DT)

	2021	Bancaire	Financier	Autres
Produits d'exploitation bancaire				
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	827 974	827 537	409	28
PR2 - Commissions (en produits)	137 014	132 188	4 826	-
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	89 473	91 642	409	(2 578)
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	65 442	66 091	1 409	(2 058)
Total produits d'exploitation bancaire *	1 119 903	1 117 458	7 053	(4 608)
Charges d'exploitation bancaire				
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(464 569)	(463 913)	(2)	(654)
CH2 - Commissions encourues	(4 887)	(4 840)	(44)	(3)
CH3 - Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	-	-	-	-
Total charges d'exploitation bancaire	(469 456)	(468 753)	(46)	(657)
Produit Net Bancaire	650 447	648 705	7 007	(5 265)
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(123 631)	(137 307)	13 883	(207)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(2 708)	(2 540)	(171)	3
PR7 - Autres produits d'exploitation	37 834	9 391	635	27 808
CH6 - Frais de personnel	(204 664)	(179 724)	(8 308)	(16 632)
CH7 - Charges générales d'exploitation	(94 399)	(75 101)	(5 983)	(13 315)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(15 705)	(13 843)	(239)	(1 623)
Résultat d'exploitation	247 174	249 581	6 824	(9 231)
PR11 - Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	1 988	(1 694)	1 354	2 328
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(1 292)	(3 523)	198	2 033
CH11 - Impôt sur les bénéfices	(96 540)	(93 758)	(2 727)	(55)
Résultat des activités ordinaires	151 330	150 606	5 649	(4 925)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(21 736)	(21 736)	-	-
Résultat net de l'exercice	129 594	128 870	5 649	(4 925)
PR9-CH10 - Interests minoritaires dans le résultat	3 855	(19)	(175)	4 049
Résultat Net consolidé de l'exercice	125 739	128 889	5 824	(8 974)
Effet des modifications comptables	(8 720)	(8 720)		
Résultat après modification comptable *	117 019	120 169	5 824	(8 974)

(*) Donées au 31/12/2021 retraitées pour les besoins de comparabilité

Société Tunisienne de Banque

INDICATEURS CONSOLIDES

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2022

(Unité : en Mille DT)

	2022	Bancaire	Financier	Autres
1- Produits d'exploitation bancaire	1 286 208	1 272 626	12 874	708
a- Intérêts	950 975	950 021	939	15
b- Commissions en produits	142 623	134 214	8 409	-
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	116 291	113 937	1 662	692
d- Revenus du portefeuille d'investissement	76 319	74 454	1 864	1
2- Charges d'exploitation bancaire	(588 716)	(588 251)	(83)	(382)
a- Intérêts encourus	(580 943)	(580 539)	(23)	(381)
b- Commissions encourues	(7 773)	(7 712)	(60)	(1)
3- Produit net bancaire	697 492	684 375	12 957	1 090
4- Autres produits d'exploitation	27 535	7 968	759	18 808
5- Charges opératoires, dont :	(337 723)	(308 971)	(12 145)	(16 607)
a- Frais du personnel	(221 682)	(194 968)	(9 065)	(17 649)
b- Charges Générales d'exploitation	(100 901)	(100 724)	(2 828)	2 651
c- Dotations aux amortissements	(15 140)	(13 279)	(252)	(1 609)
6- Structure du portefeuille	2 353 693	2 274 438	61 595	17 660
a- Portefeuille titres-commercial	932 034	920 204	12 341	(511)
b- Portefeuille d'investissement	1 421 659	1 354 234	49 254	18 171
7- Encours des crédits apparaissant au bilan	10 842 311	10 818 777	23 534	-
8- Encours des dépôts, dont :	9 794 435	9 794 435	-	-
a- Dépôts à vue	3 792 298	3 792 298	-	-
b- Dépôts d'épargne	3 870 738	3 870 738	-	-
9- Emprunts et ressources spéciales	610 055	610 055	-	-
10- Capitaux Propres (hors résultat de l'exercice)	1 256 849	1 257 076	(900)	673

Société Tunisienne de Banque

INDICATEURS CONSOLIDES

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2021

(Unité : en Mille DT)

	2021	Bancaire	Financier	Autres
1- Produits d'exploitation bancaire	1 119 903	1 117 458	7 053	(4 608)
a- Intérêts	827 974	827 537	409	28
b- Commissions en produits	137 014	132 188	4 826	-
c- Revenus du portefeuille titres-commercial (*)	89 473	91 642	409	(2 578)
d- Revenus du portefeuille d'investissement (*)	65 442	66 091	1 409	(2 058)
2- Charges d'exploitation bancaire	(469 456)	(468 753)	(46)	(657)
a- Intérêts encourus	(464 569)	(463 913)	(2)	(654)
b- Commissions encourues	(4 887)	(4 840)	(44)	(3)
3- Produit net bancaire	650 447	648 705	7 099	(3 951)
4- Autres produits d'exploitation	37 834	9 391	635	27 808
5- Charges opératoires, dont :	(314 770)	(283 204)	(11 735)	(19 831)
a- Frais du personnel	(204 664)	(179 724)	(8 308)	(16 632)
b- Charges Générales d'exploitation	(94 401)	(89 637)	(3 188)	(1 576)
c- Dotations aux amortissements	(15 705)	(13 843)	(239)	(1 623)
6- Structure du portefeuille	1 882 233	1 783 381	75 504	23 348
a- Portefeuille titres-commercial (*)	652 252	630 326	16 701	5 225
b- Portefeuille d'investissement	1 229 981	1 153 055	58 803	18 123
7- Encours des crédits apparaissant au bilan	9 718 101	9 693 847	24 255	(1)
8- Encours des dépôts, dont :	8 982 913	8 982 913	-	-
a- Dépôts à vue	3 802 066	3 802 066	-	-
b- Dépôts d'épargne	3 585 871	3 585 871	-	-
9- Emprunts et ressources spéciales	480 350	480 350	-	-
10- Capitaux Propres (hors résultat de l'exercice) (*)	1 141 597	1 154 685	(1 177)	(11 911)

(*) Données au 31/12/2021 retraitées pour les besoins de comparabilité

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Tunisienne de Banque -STB**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE STB
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022**

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe de la SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE -STB, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, sous réserve des incidences des questions décrites dans la section « *fondement de l'opinion avec réserves* », les états financiers consolidés, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe de la SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE -STB au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

2.1 Nos travaux d'audit des états financiers de la STB (société mère) ont été limités par les insuffisances du système d'information de la banque qui impactent les procédures et processus de traitement et de présentation de l'information financière. Ces défaillances se rapportent particulièrement, à la justification et la réconciliation des flux et des opérations et à l'arrêté du tableau des engagements.

2.2 Les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers », « Banque Centrale et CCP » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » des états financiers de la société mère STB comportent des comptes qui présentent des suspens anciens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants devises.

De même, certains comptes au niveau des rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » présentent des soldes figés et des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises).

La banque a engagé un travail de justification et d'apurement des opérations restées en suspens qu'elle a confié à des cabinets d'expertise comptable externes. Cette action étant en cours à la clôture de l'exercice 2022, l'impact éventuel sur les éléments des états financiers ne peut pas être cerné.

2.3 Les créances bancaires cédées par la STB (société mère) à sa filiale, la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances (STRC) avant 2017, ne font pas l'objet de retraitement pour les ramener à leur juste valeur par la reconstitution de l'encours brut, à base consolidée, ainsi que leur couverture sous forme de provisions et d'agios réservés après avoir éliminé les résultats de cession interne.

Ainsi, les actifs de la STRC comportent des créances acquises depuis plus de 4 ans pour 104 millions de dinars

provisionnées à hauteur de 77 millions de dinars et qui ne font pas l'objet d'une politique de décote.

Les corrections à apporter à la juste valeur de ces créances, et conséquemment, les provisions complémentaires à constituer risquent d'impacter la situation financière et la performance du groupe.

2.4 Les travaux de consolidation ont été effectués en l'absence des rapports des commissaires aux comptes de sept sociétés sur un périmètre composé de 22.

Ainsi, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'effet des ajustements que les travaux des commissaires aux comptes pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.

2.5 Ainsi qu'il a été mentionné au niveau de la note 3.11.2 « traitement des impôts différés », l'impôt différé est constaté uniquement au titre des éliminations des opérations intra-groupe. Les actifs et passifs d'impôt éventuels sur les autres différences temporaires découlant des états financiers individuels des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation ne sont pas constatés au niveau des états financiers du Groupe.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1 Classification des créances et estimation des provisions

Question clé d'audit

Le Groupe procède à la classification, l'évaluation des engagements et la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes sont remplis.

Compte tenu de l'exposition du Groupe de la STB au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé dans notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons, à partir des entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par le Groupe STB, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements du Groupe repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi appliqué la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par le Groupe en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;

- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle à base individuelle, collective et additionnelle, en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par le Groupe.

3.2 Comptabilisation des intérêts et des commissions

Question clé d'audit

Les intérêts sur les engagements et commissions portés au niveau du résultat de l'exercice 2022 s'élèvent à 1 094 millions de dinars.

Nous avons estimé que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique et des limites inhérentes au système d'information du Groupe.

Procédures d'audit mises en œuvre

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, des processus et des contrôles mis en place par le Groupe en vue de la reconnaissance et la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- La vérification de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3.3 Prise en compte et présentation des Bons de Trésor Assimilables – BTA

Question clé d'audit

La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique retenue par la STB (société mère).

Au 31 décembre 2022, la valeur du portefeuille BTA de la STB (société mère) s'élève à 1 432 millions de dinars. L'application de la politique adoptée par la STB aboutit à la présentation d'un portefeuille BTA de 646 millions de dinars en Portefeuille titres Commercial (AC4) et de 786 millions de dinars en Portefeuille titres d'investissement (AC5).

En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance du Groupe quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par la STB concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relative au portefeuille titre dans les établissements bancaires ;
- L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;

- L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

3.4 Périmètre de Consolidation

Question clé d'audit

Le périmètre de consolidation du Groupe STB est composé de 22 sociétés dont 13 sociétés intégrées globalement et 9 sociétés consolidées par mise en équivalence. Par ailleurs, 42 sociétés ont été exclues du périmètre de consolidation pour divers motifs.

Nous avons estimé que l'audit du périmètre de consolidation constitue un point clé de l'audit en raison de l'importance du nombre de sociétés exclues.

Procédures d'audit mises en œuvre

Dans le cadre de notre audit du périmètre de consolidation du Groupe STB, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- La vérification du respect des normes comptables tunisiennes n°35 à 37 relatives aux états financiers consolidés en matière de détermination du périmètre de consolidation ;
- La vérification de la méthode de détermination du pourcentage de contrôle exercé par le Groupe sur chaque entité ;
- L'appréciation de la nature du contrôle exercé compte tenu de plusieurs règles édictées par les normes comptables dont notamment le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité, le pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent... ;
- L'examen du bien-fondé des motifs d'exclusion de certaines sociétés du périmètre de consolidation du Groupe ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

4 Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Les capitaux propres du Groupe comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars constituée en vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.
2. Les actifs du Groupe comportent 9 millions de dinars au titre de créances prises en charge par l'État, sur une période de 25 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999.

5 Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des

travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6 Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe STB à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration et la Direction ont l'intention de proposer de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

7 Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Tunis, le 10 avril 2023

Les Co-commissaires aux comptes



Groupelement CSL- CNH
Samir Labidi
Samir Labidi
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Immeuble Safsaf - Bureau B4,9
Tél : 71 950 252 - 71 950 158 / Fax : 71 951 296

Page 6 sur 6